Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux
Bouzigues
Frontignan
Gigean
Loupian
Marseillan
Mèze
Mireval
Montbazin
Poussan
Sète
Vic-la-Gardiole
Villeveyrac

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

SOMMAIRE

4 Cartographie du territoire
6 L'espace communautaire et les compétences de l'agglopôle
8 Les élus et la démocratie communautaire
9 Le Conseil de développement
10 Trombinoscope des 50 élus du territoire

01 **LA GESTION DU TERRITOIRE**
12 Les finances
16 Les affaires juridiques et assurances
17 La commande publique
19 Les politiques contractuelles et de coopération
20 Les ressources humaines
22 La communication
23 L'informatique et les télécommunications

02 **LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
24 L'urbanisme opérationnel
26 L'urbanisme réglementaire
28 La cohésion sociale et la politique de la Ville
33 L'habitat
34 Le développement économique
36 Les équipements culturels
39 Le sport
40 Le tourisme

03 **LE CADRE DE VIE**
42 La mobilité et le développement durable
45 La gestion des déchets
46 Les assemblées et moyens généraux
47 Les achats
48 Les bâtiments, infrastructures et voiries

04 **LE CYCLE DE L'EAU**
50 L'assainissement
53 Les eaux pluviales
54 L'environnement
56 La brigade de police territoriale

58 **INFOS PRATIQUES**

Directeur de la publication : François Commeinhes
Rédaction / maquette : Service Communication
Crédits photo : Service communication, Jean-Pierre Degas, Claude Cruells, Shutterstock, Adobe Stock
Tirage : 700 exemplaires
Création graphique : Studio Asensò

Sète agglopôle méditerranée
4, avenue d'Aigues BP 600 - 34110 Frontignan Cedex - Tél. 04 67 46 47 48
www.agglopole.fr

CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

126.206
habitants

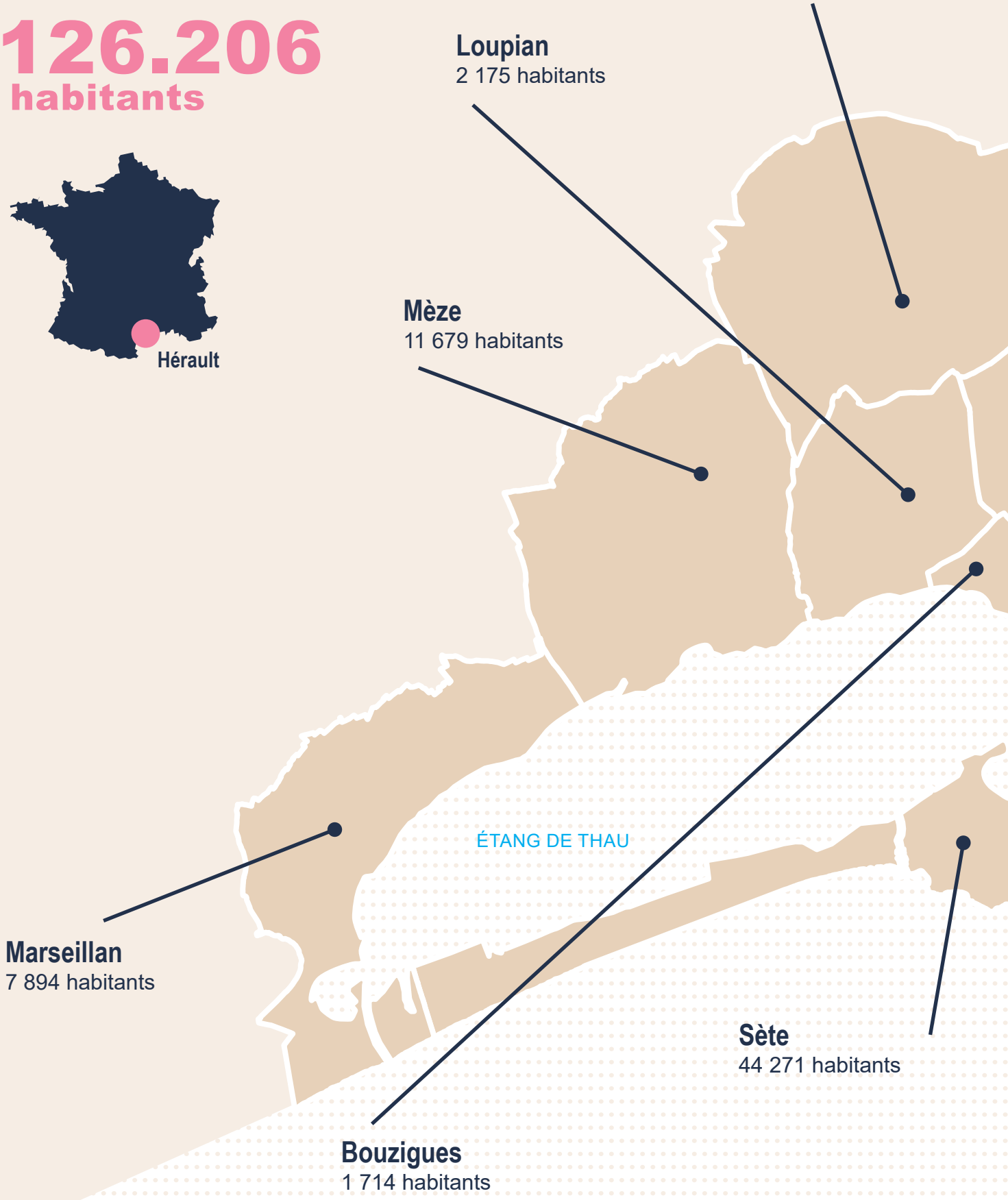

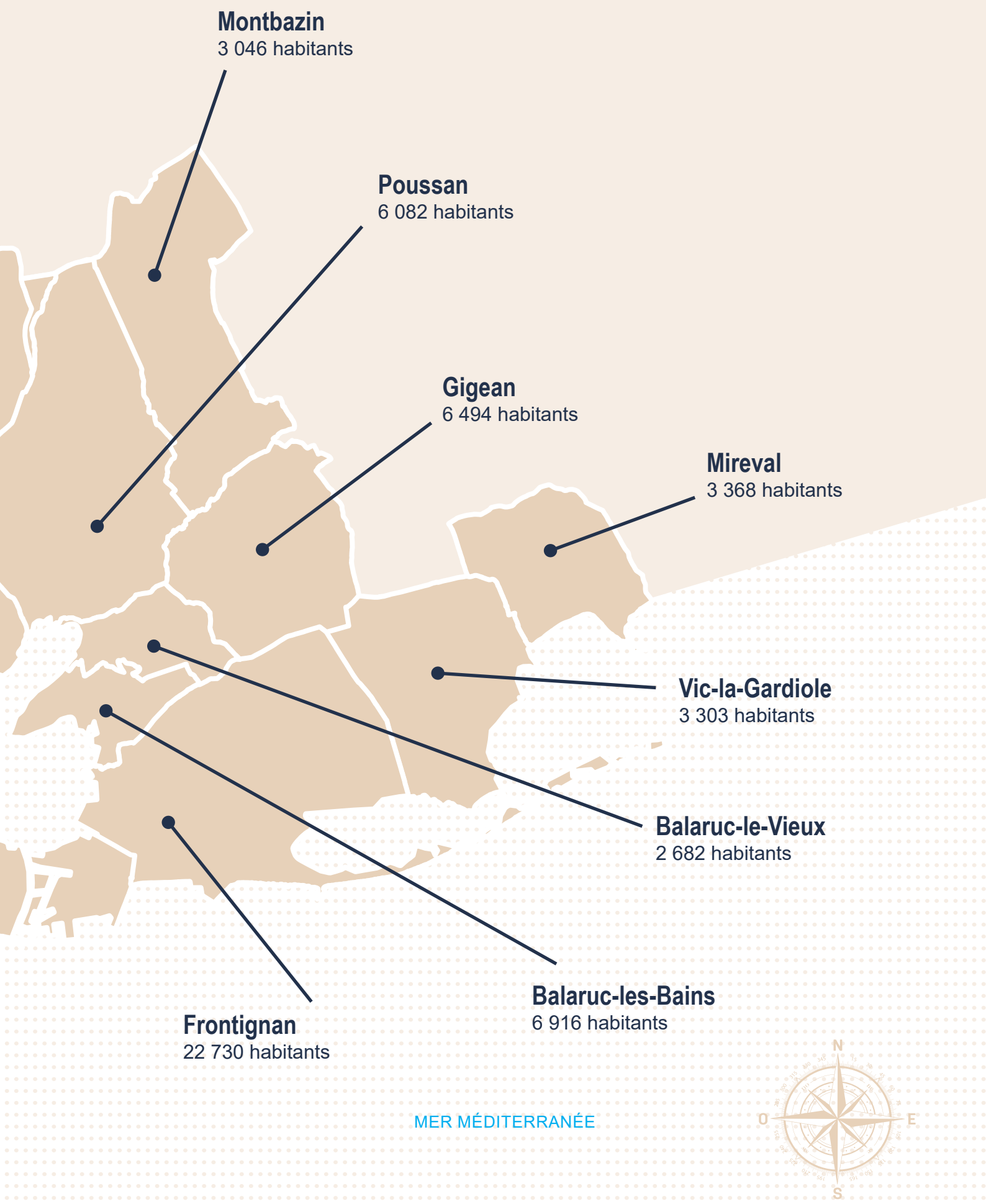
Montbazin
3 046 habitants
Poussan
6 082 habitants
Gigean
6 494 habitants
Mireval
3 368 habitants
Vic-la-Gardiole
3 303 habitants
Balaruc-le-Vieux
2 682 habitants
Balaruc-les-Bains
6 916 habitants
Frontignan
22 730 habitants
MER MÉDITERRANÉE
N
O
E
S

L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Une agglopôle au service de 126.000 habitants

Sète agglopôle méditerranée, c'est un territoire qui s'est agrandi le 1er janvier 2017 avec la fusion naturelle de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (CABT) et de la Communauté de communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT).

L'agglopôle est la seconde agglomération de l'Hérault derrière Montpellier. Elle regroupe 14 communes pour un territoire de 310 km² avec plus de 80% d'espaces naturels ou agricoles. Elle oeuvre pour 126.000 habitants et compte 650 agents à son service. Elle possède de nombreuses compétences : collecte et gestion des déchets, mobilité (bus et navettes maritimes), assainissement, habitat, aménagement du territoire, cohésion sociale et politique de la ville, espaces naturels, brigade territoriale, établissements culturels (médiathèques, conservatoire, théâtre), patrimoniaux (jardin antique, musées de l'étang et gallo-romain) et sportifs (piscines), urbanisme, gestion des milieux aquatiques, office de tourisme intercommunal, développement économique, avec 50 zones d'activités, véritables supports de développement vers de nouvelles ouvertures économiques qui rendront notre territoire plus attractif encore pour les entreprises, etc.

Avec un territoire situé entre terre et mer, Sète agglopôle méditerranée bénéficie d'un environnement et d'une qualité de vie exceptionnels, mais surtout d'une diversité d'activités : pêche, conchyliculture, viticulture, thermalisme, culture, ainsi que des activités commerciales et industrielles du port de Sète Sud de France, qui renforcent la singularité économique de son territoire dans l'espace régional.

Pôle d'équilibre entre le Montpelliérain et le Biterrois, le Pays de Thau dispose d'une grande capacité de développement. Dès 2013, il a été le premier territoire de l'Hérault à être désigné destination d'excellence avec l'obtention du label national « Vignobles et découvertes », valorisant son savoir-faire en matière d'œnotourisme. Les Thermes de Balaruc-les-Bains sont la 1ère station thermale de France depuis 2015. Ils comptent 53.411 curistes en 2018. Et Sète demeure le 1er port de pêche français, ainsi que le 1er port de commerce et de croisière de Méditerranée. Sur ce territoire qui séduit, notamment pour sa culture et son art de vivre spécifiques, 1,5 million de touristes viennent chaque année découvrir un patrimoine naturel, culturel, historique et gastronomique singuliers.

Et l'attractivité du territoire de Thau se renforçant toujours plus, un partenariat a été créé avec l'aéroport de Béziers Cap d'Agde pour inviter leurs 250.000 passagers à venir découvrir les richesses de notre terroir.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOPÔLE

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité.

L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion des Aires d'accueil.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILES

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

L'ASSAINISSEMENT

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Lutte contre la pollution de l'air ;
- Lutte contre les nuisances sonores ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie.

LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les équipements culturels sont :

- le théâtre Molière, à Sète ;
- la salle « la Passerelle » (MJC), à Sète ;
- les médiathèques Mitterrand et Malraux, à Sète ; la médiathèque Montaigne, à Frontignan ; la Fabrique, à Marseillan et la bibliothèque de Balaruc-les-Bains ;
- le Jardin antique méditerranéen, à Balaruc-les-Bains ;
- le musée-Villa gallo-romaine, à Loupian ;
- le musée ethnographique de l'étang de Thau, à Mèze ;
- les piscines Fonquerne, à Sète et Di Stefano, à Frontignan
- le Conservatoire à rayonnement intercommunal, à Sète et Frontignan.

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- L'élimination des déchets industriels banals inertes notamment conchylicoles (dans le cadre de conventions) ;
- La protection, l'entretien et la mise en valeur des espaces naturels protégés et remarquables ;
- La mise en place et la gestion d'un service d'enlèvement et gardiennage des véhicules ;
- La mise en place et la gestion d'un service de garde des animaux dangereux ou errants ;
- L'animation et les études d'intérêt général pour la mise en œuvre des plans d'actions du Schéma d'aménagement et des gestion des eaux (SAGE) ;
- L'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne ;
- L'aménagement du Pôle d'échange multimodal de Sète ;
- L'installation, la maintenance et l'entretien des abris voyageurs affectés au service public de transports urbains ;
- L'enseignement de la musique et de l'art dramatique dans les équipements d'intérêt communautaire ;
- La création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharges pour véhicule électrique (IRVE) sur le territoire de la communauté d'agglomération.

INTRODUCTION

LES ÉLUS ET LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Le fonctionnement politique de Sète agglopôle méditerranée repose sur deux organes délibérants (le Conseil communautaire et le Bureau) et sur un organe exécutif (le Président et les Vice-présidents). Les Commissions jouent un rôle consultatif et participent aux travaux préparatoires des décisions.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 50 ÉLUS

Il délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire. Il élit le Président et les Vice-présidents.

LE BUREAU

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT

Il préside le Conseil et le Bureau. Il prépare et exécute les décisions du Conseil, dirige les services administratifs, nomme le personnel par arrêté et représente l'agglopôle dans la vie civile.

LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Elle procède à l'ouverture des candidatures. Elle établit un rapport présentant la liste des entreprises, puis elle examine les offres.

LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La CAO est l'organe de décision en matière de marchés publics au sein de l'agglopôle. Elle ouvre les offres et attribue les marchés. Le choix est ensuite entériné par le Bureau ou le Conseil Communautaire.

- Composition : Le Président ou son représentant, 5 membres titulaires, 5 membres suppléants.
- Membres à voix consultatives : Comptable public, représentant de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, un représentant du service compétent, éventuellement des personnes compétentes invitées par le Président.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un vice-président. Définies autour des compétences de Sète agglopôle méditerranée, les commissions sont chargées de préparer et débattre des projets et dossiers qui relèvent de leur compétence. Ces dossiers sont ensuite soumis au Conseil ou au Bureau communautaire pour

décision. Lieux de débats et de propositions, les commissions ont un rôle consultatif.

LES ORGANES DE CONCERTATION ET D'INFORMATION DES CITOYENS

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Elle est composée de 20 membres dont le Président ou son représentant, de 16 élus du Conseil communautaire (8 titulaires et 8 suppléants) et de 4 membres désignés et représentatifs d'associations locales d'usagers. Elle examine le rapport produit annuellement par les délégataires de services publics ainsi que les rapports sur le prix et la qualité des services publics délégués. Elle est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ou tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)

C'est une instance de concertation qui assure l'information du public relative aux effets des activités de l'Usine de Valorisation Énergétique sur la santé et l'environnement, en favorisant le dialogue entre la population (représentée par ses élus et des membres d'associations), l'administration et l'exploitant du site.

Le Conseil communautaire délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire.

Le Conseil communautaire de l'agglopôle compte

50 élus du territoire

Réunion plénière d'octobre 2018 à Balaruc

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Un Conseil de développement est une instance de démocratie participative unique en son genre. Composé uniquement de bénévoles issus de la société civile, il constitue une instance de consultation, de réflexion et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Il s'efforce ainsi d'apporter des expertises citoyennes au contenu des politiques publiques locales. Il travaille sur saisines réglementaires de l'agglopôle ou sur auto-saisine concernant des sujets dont il s'empare librement.

Le Conseil de développement de Sète agglopôle méditerranée est composé de 102 membres, issus de tout le territoire. Il est présidé par Jean-Guy Majourel. L'élue déléguée aux relations avec ce Conseil de développement est Eliane Rosay. L'année 2018 a été particulièrement riche en engagements. Une large part fut consacrée à la co-construction du projet de territoire, en lien avec les 14 élus municipaux des communes du territoire. Ce projet a été mené avec dynamisme, à travers de nombreuses réunions, des ateliers, des séminaires dédiés pour aboutir en décembre 2018 au vote à l'unanimité de ce que l'on pourrait appeler aussi un guide de l'action publique à l'échelle du territoire. Ainsi, le projet est structuré en 3 axes, chacun divisé en plusieurs orientations, 7 au total (infos sur www.agglopole.fr).

Pour plus d'efficacité dans les travaux, les 102 membres se sont répartis en 3 groupes de travail :
- « Economie innovante » où il est question des métiers du futur, des métiers traditionnels et du sport / bien-être.
- « Mieux vivre ensemble sur le territoire » est engagé sur des problématiques d'habitat, de transport et de cohérence sociale.
- « Lagunes et garrigues » qui oriente ses travaux autour de la préservation et de la valorisation de nos espaces naturels.

Les groupes se réunissent en moyenne une fois par mois pour construire ensemble des propositions cohérentes et innovantes pour le territoire. 2018 fut également marquée par l'intervention d'experts dans les domaines de la mobilité et de la smart city.

Le Conseil de développement s'est également attaché à proposer aux habitants du territoire, en lien avec le service Mobilité durable de l'agglopôle, la mise en œuvre du festival de l'éco-mobilté pour 10 des 14 communes qui se sont engagées.

En octobre, le Conseil de développement a accueilli, à Sète, la 12e édition des Rencontres nationales des Conseils de développement qui fut honorée de la présence de Mme Jacqueline Gourault, Ministre d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur.

INTRODUCTION

TROMBINOSCOPE DES 50 ÉLUS DU TERRITOIRE

P Président

VP Vice-Président(e)

Conseiller communautaire au titre d'opposition municipale

Alain VIDAL

Eliane ROSAY

Michel GARCIA

Henry FRICOU

Nathalie CABROL

Mireille LOURDOU

Yves PIETRASANTA

* remplacé en septembre 2018 par Thierry Baëza

Yves MICHEL

Jean Claude ARAGON

Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC

François COMMEINHES

Antoine DE RINALDO

Émile ANFONSO

Blandine AUTHIÉ

* remplacé en octobre 2018 par Jean-Claude Gros, Conseiller communautaire.

Colette GUIRAUDOU-JAMMA

Rudy LLANOS

Hervé MERZ

Gérard NAUDIN

Jean-Marie TAILLADE

Dominique CHABANEL-VIÉ

François LIBERTI

Sébastien ANDRAL

Marie DE LA FOREST

Anne DE-GRAVE

Christelle ESPINASSE

Tina CANDORRE-PELIZZA

Gérard CASTAN

Véronique CALUEBA-RIZZOLO

Virginie ANGEVIN

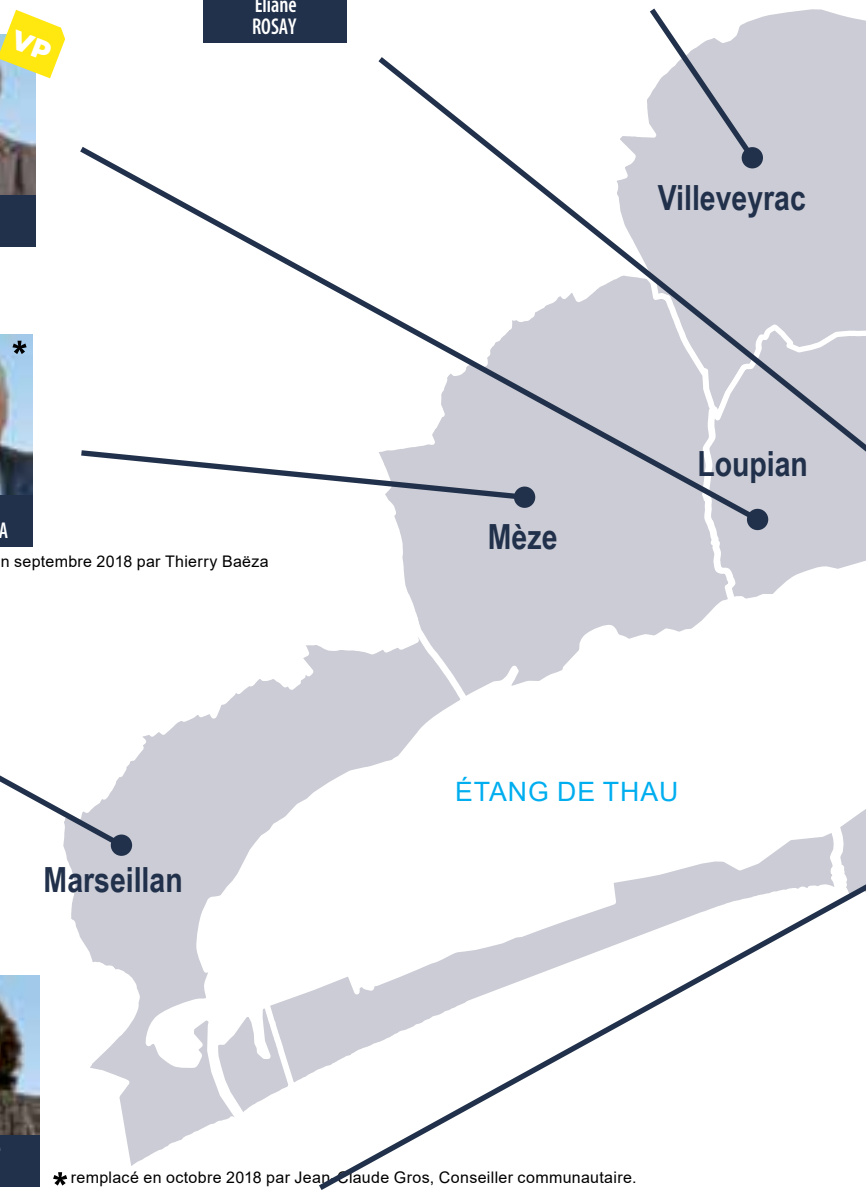

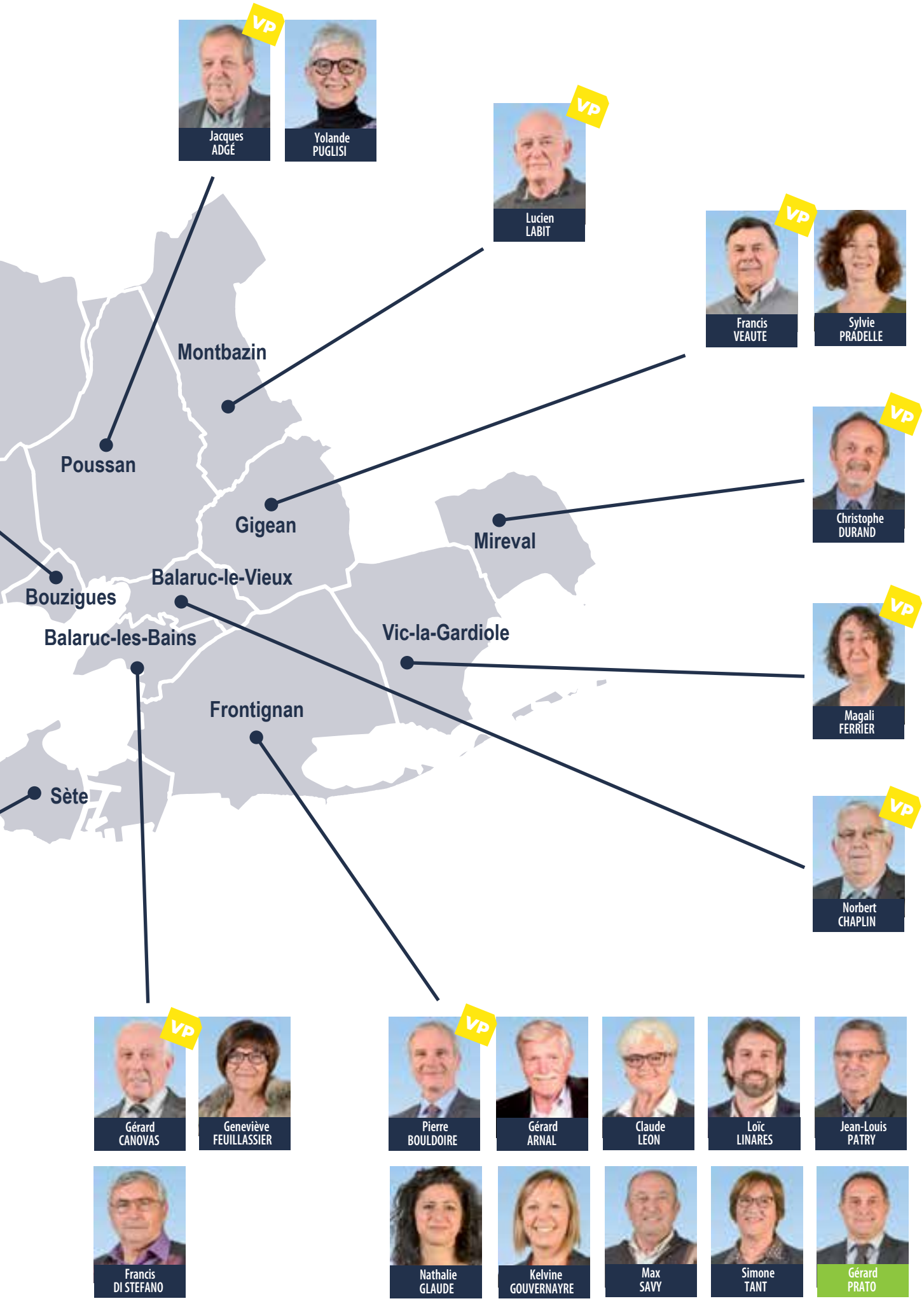
VP
Jacques ADGÉ
Yolande PUGLISI
Lucien LABIT
Francis VEAUTE
Sylvie PRADELLE
Christophe DURAND
Magali FERRIER
Norbert CHAPLIN
Montbazin
Poussan
Gigean
Mireval
Bouzigues
Balaruc-le-Vieux
Balaruc-les-Bains
Vic-la-Gardiole
Frontignan
Sète
Gérard CANOVAS
Geneviève FEUILLASSIER
Francis DI STEFANO
Pierre BOULDOIRE
Gérard ARNAL
Claude LEON
Loïc LINARES
Jean-Louis PATRY
Nathalie GLAUDE
Kelvine GOUVERNAYRE
Max SAVY
Simone TANT
Gérard PRATO

01

LA GESTION DU TERRITOIRE

LES FINANCES

Le budget communautaire permet la mise en œuvre des compétences transférées par les communes à Sète agglopôle méditerranée.

Le budget 2018 de l'agglopôle est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes : Assainissement, Transports, Zones d'activités économiques, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), d'un budget à autonomie financière pour la Valorisation des Déchets Professionnels, Immeuble de Rapports, Photovoltaïque, Tourisme et Fouilles Archéologiques.

Le Compte Administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année 2018:

	Réalisation de l'année		Résultats cumulés (en K€)
	Dépenses	Recettes	
Budget principal	121.135	130.638	9.503
Budget transports	15.972	17.588	1.616
Budget ZAE l'Embosque	452	1.026	574
Budget ZAE	30	15	-15
Budget Assainissement	15.215	20.187	4.972
Budget SPANC	164	166	2
Budget Valorisation des déchets professionnels	2.645	2.953	308
Budget Immeuble de Rapport	183	207	24
Budget Photovoltaïque	44	61	17
Budget Tourisme	549	555	6
Budget Fouilles archéologiques	461	595	134
TOTAL	**156.850**	**173.991**	**17.141**

Les produits encaissés sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à **71,94 M€**

LES RECETTES

Pour développer la politique communautaire, Sète agglopôle méditerranée dispose notamment des ressources financières suivantes :

LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les produits encaissés par Sète agglopôle méditerranée sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à 71,94 M€. Les diverses contributions payées par les ménages représentent 48,04 M€, respectivement 22,14 M€ pour la Taxe d'habitation et 25,9 M€ pour les Taxes foncières (dont 22,24 M€ pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM). En 2018, la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) a été instaurée, payée par les ménages et les entreprises (3,5 M€). Les contributions acquittées par les entreprises s'élèvent à 19,90 M€, soit 13,85 M€ au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), 4,31 M€ pour la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, 1,15 M€ pour la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), et 0,59 M€ pour l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

Les diverses contributions payées par les ménages représentent 48,04 M€, soit 22,14 M€ pour la Taxe d'habitation et 25,9 M€ pour les Taxes foncières.

LES PRODUITS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Ils sont constitués essentiellement par la redevance d'assainissement, la prime d'épuration et la participation forfaitaire pour l'assainissement collectif. Le produit s'est élevé à 6,60 M€ en 2018.

LES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT

Les principaux concours de l'État se traduisent :

✔ Par le versement d'une Dotation d'Intercommunalité calculée notamment en fonction de l'intégration fiscale du groupement et de son potentiel financier. Du fait de la contribution à la résorption du déficit public de l'État, prélevée sur cette dotation, cette recette a diminué de 2,23 M€ entre 2013 et 2018, pour passer de 5,15 M€ en 2013 à 2,92 M€ en 2018 (compte tenu de la fusion), soit 23,43 €/habitant.

✔ Par le versement d'une Dotation de Compensation qui correspond à l'ancienne compensation "part salaires" qui s'élève pour 2018 à 5,49 M€, celle-ci était de 5,48 M€ en 2013 soit une augmentation de 0,18 %.

LE VERSEMENT TRANSPORT

Cette contribution constitue la participation des employeurs, de plus de 11 salariés, au financement des transports en commun. Son produit s'est élevé à 4,03 M€ en 2018 pour Sète agglopôle méditerranée et a permis de financer 26 % du coût du service transport.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Cette taxe est destinée à financer les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers, engagées par l'agglopôle dans le cadre de cette compétence. En 2018, le produit de cette taxe s'est élevé à 22,26 M€. Le dispositif fiscal lié à la gestion des déchets ménagers a été complété depuis 2012 par l'instauration d'une redevance spéciale, perçue auprès des professionnels, pour un produit de 0,98 M€ en 2018.

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES

✔ 72 délibérations et 12 décisions ont été présentées par le service des Finances.

✔ 261 décisions, 136 délibérations du Bureau communautaire et 284 délibérations du Conseil communautaire ont été soumises à la validation du service des Finances.

✔ 11 Budgets Primitifs ont été préparés, ainsi que 11 Budgets Supplémentaires, 7 Décisions Modificatives et 13 Comptes Administratifs pour Sète agglopôle méditerranée.

✔ 7 Budgets Primitifs ont été préparés, ainsi que 7 Budgets Supplémentaires, 5 Décisions Modificatives et 7 Comptes Administratifs pour la Ville de Sète.

✔ 11.283 mandats et 2.715 titres ont été saisis pour Sète agglopôle méditerranée.

✔ 33.774 mandats et 5.302 titres ont été saisis par la Ville de Sète.

✔ 209 dossiers de Marchés, avenants et DC4 ont été saisis pour Sète agglopôle méditerranée.

✔ 80 dossiers de Marchés, avenants et DC4 ont été saisis par la Ville de Sète.

Section de fonctionnement	
Dépenses réelles	97 254 M€
Recettes réelles	118 685 M€
Résultat de clôture 2018	21 431 M€

Section d'investissement	
Dépenses réelles	44 393 M€
Recettes réelles	40 126 M€
Résultat de clôture 2017	- 4 267 M€

RÉSULTATS D'EXÉCUTION

Compte Administratif consolidé 2018 (hors budgets des Zones d'activités), voir les tableaux ci-contre.

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles en 2018

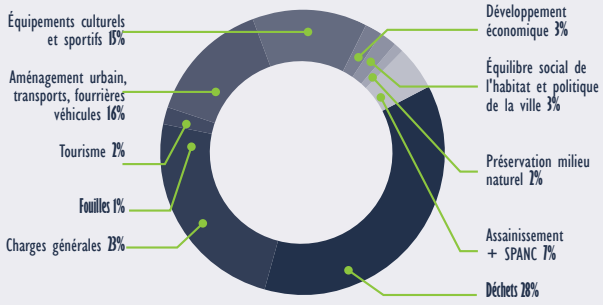

Recettes réelles en 2018

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles en 2018

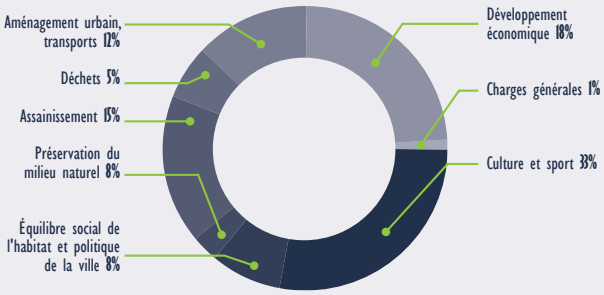

Recettes réelles en 2018

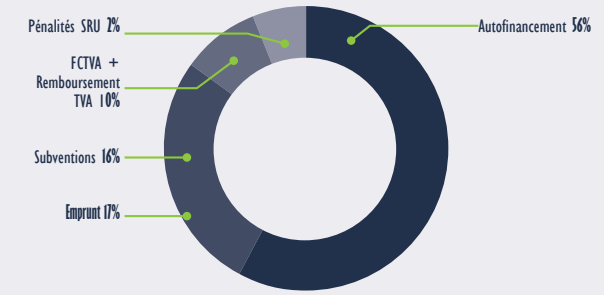

LA GESTION DU TERRITOIRE

État des crédits engagés dans les communes par le groupement en 2018

Depuis 2010 les Communautés doivent présenter avec le rapport d'activités un état des crédits engagés dans les communes par le groupement. Le tableau situé ci-contre précise la répartition des enveloppes financières engagées par Sète agglopôle méditerranée, dans chacune de ses compétences, au profit de ses communes membres.

INDICATEURS FINANCIERS

Budget M14 Principal

Situation financière CA 2018	
Épargne brute structurelle	12 421 007
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	23 469 722
Remboursement du Capital de la dette	1 520 583
Épargne nette structurelle	10 900 424
Encours de la dette	23 010 963
Ratio de désendettement	1,9
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M49 Assainissement

Situation financière CA 2018	
Épargne brute structurelle	5 757 256
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	13 014 606
Remboursement du Capital de la dette	674 699
Épargne nette structurelle	5 082 557
Encours de la dette	9 025 177
Ratio de désendettement	1,6
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M43 Transport

Situation financière CA 2018	
Épargne brute structurelle	1 715 641
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	1 749 197
Remboursement du Capital de la dette	160 656
Épargne nette structurelle	1 554 985
Encours de la dette	1 798 631
Ratio de désendettement	1,0
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Compétences de l'agglopôle Fonctionnement et investissement par commune	BALARUC-LES-BAINS	BALARUC-LE-VIEUX	BOUZIGUES
ATTRIBUT DE COMPENSATION	1 121 274	733 525	34 332
ENVIRONNEMENT ESPACES NATURELS			
Lidos (hors GEMAPI)			
Fourrière animale	13 751	5 858	1 853
Actions éducatives		2 160	
Gestion espaces naturels	44 817	13 996	288
POLITIQUE DE LA VILLE ET ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT			
Programme d'Intérêt Général (PIG)			
Opération Programée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) / Aide à la production de logements	30 000		
Aire d'accueil des gens du voyage			
Action en faveur des jeunes et des personnes en difficulté			
Subventions d'équipement	36 060	5 491	2 455
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE			
Transports	943 659	321 069	116 950
Fourrières véhicules	4 218	844	0
Études d'aménagement	5 520	28 002	
Mobilité durable	28 098	10 537	3 512
Subventions d'équipement	2 429	300 000	17 327
ÉQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS			
Salle la Passerelle			
Théâtre Molière			
Médiathèque F. Mitterrand			
Médiathèque A. Malraux			
Médiathèque Montaigne			
Médiathèque La Fabrique			
Médiathèque Balaruc-les-Bains	431 652		
Jardin Antique Méditerranéen	355 000		
Musée de l'Étang			203 077
Musée Villa Loupian			
Conservatoire			
Stand de tir			
Piscine Fonquerne			
Piscine Di Stefano			
Piscine Gigean (études)			
Subventions d'équipement	527 855		
DÉCHETS MÉNAGERS			
Collecte et traitement déchets ménagers	1 829 239	522 460	266 546
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Études et travaux ZAE	4 506	8 811	613
Oursinade			
Augustales			
Fête de l'Anguille			
Estivales	31 069		23 898
Aides au commerce et aux entreprises			
ASSAINISSEMENT	276 107	18 155	126 261
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES	**68 672**	**6 832**	**20 380**
GEMAPI			
LIDOS			
Ruisseaux rivières	**4 536**		
Zones humides		**12 114**	
Actions éducatives		**900**	
Personnel	**28 876**	**11 219**	**7 171**
Réseaux et bassins eaux pluviales			
Cordon littoral			
TOTAL GÉNÉRAL	**5 787 337**	**2 002 152**	**824 663**

FRONTIGNAN	GIGEAN	LOUPIAN	MARSEILLAN	MÈZE	MIREVAL	MONTBAZIN	POUSSAN	SÈTE	VIC-LA-GARDIOLE	VILLEVEYRAC	TOTAL
2 948 087	440 503	72 244	539 266	844 273	268 460	23 596	526 270	6 407 666	108 556	83 756	14 151 908
7 719			125 002					231 348			364 069
44 364	13 669	1 961	15 622	6 085	6 811	1 811	3 906	85 060	6 812	1 956	209 518
3 060	14 403		3 420		2 160	9 263	1 183	9 360	1 080	1 723	47 810
145 543	54 875	364	21 783	1 962	68 635	7 686	1 021	58 151	99 195	9 878	528 194
25 062								40 423			65 485
79 000	70 000		122 000	20 000			399 000	894 545			1 614 545
199 493			171 656	46 234							417 383
Les éléments sont fournis par le service Politique de la Ville											
116 626	29 672	10 174	74 709	44 358	8 695	2 789	17 963	322 064	17 066	10 550	698 672
2 443 975	577 283	189 691	385 031	431 725	205 141	255 091	315 685	4 622 932	200 125	364 765	11 373 122
13 602	2 320	0	6 854	5 588	0	316	1 582	66 111	3 163	844	105 440
57 477	4 608	1 306						35 220			132 133
73 757	17 561	7 005	10 250	14 049	7 024	7 012	10 536	144 373	7 001	10 508	351 224
206 504		18 050	5 000	181 300	20 427			1 100 000	47 612	3 000	1 901 648
								11 853			11 853
								1 776 058			1 776 058
								1 408 955			1 408 955
								817 401			817 401
1 237 566											1 237 566
			282 862								282 862
											431 652
											355 000
											203 077
		418 929									418 929
598 080								6 489 579			7 087 659
								22 272			22 272
								146 212			146 212
555 041											555 041
	22 366										22 366
50 000	43 765		110 606		34 796						767 021
4 442 437	1 045 279	355 395	3 135 838	1 776 975	522 640	444 244	977 336	9 407 514	783 960	621 941	26 131 983
118 769	608 402	0	61 845	14 398	960	7 356	29 255	652 985	3 362	8 037	1 519 299
								39 611			39 611
		35 082									35 082
			37 388								37 388
28 679		19 119	28 679	31 069	13 144	19 119		31 069	13 144		238 987
				3 110				107 183			110 293
992 886	237 972	28 600	665 292	861 281	28 502	104 435	576 476	4 454 603	246 371	39 189	8 656 130
12 149	**5 971**	**2 658**	**375 577**	**149 754**	**4 615**	**6 740**	**103 292**	**286 261**	**4 165**	**18 219**	**1 065 285**
156 268								**1 657 387**			
	15 108	**14 460**	**349**			**15 025**	**19 433**			**16 764**	**85 676**
15 085	**2 868**	**26 164**	**729**	**18 655**	**1 265**	**1 470**	**10 818**	**106 111**	**11 061**	**7 450**	**213 689**
1 260			**1 800**					**7 200**			**11 160**
95 563	**27 221**	**9 076**	**32 983**	**48 938**	**14 066**	**12 624**	**25 464**	**185 045**	**13 846**	**16 065**	**528 157**
9 885		**8 699**	**666 418**								**685 001**
6 605	**118 396**										**125 002**
14 684 541	**3 233 845**	**1 218 977**	**6 999 354**	**4 499 753**	**1 207 342**	**918 577**	**3 019 219**	**41 624 452**	**1 566 618**	**1 214 644**	**88 801 475**

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

900
actes examinés

Le service « Affaires juridiques – Assurances » constitue un outil d'analyse, de conseils, de veille et d'assistance juridique des services et des élus. Il intervient auprès de tous les services, dans l'accompagnement de la réalisation des projets de l'agglopôle et dans la mise en place et le suivi des montages contractuels complexes.

À ce titre, le service a porté ou contribué à la réalisation de plusieurs projets dont notamment :

La finalisation de l'harmonisation des compétences des 2 anciens EPCI fusionnés afin de permettre leur mise en œuvre sur tout le territoire:

✔ Concernant les compétences obligatoires : définition de l'intérêt communautaire de la compétence équilibre social de l'habitat, développement économique, et aménagement de l'espace.

✔ Concernant les compétences optionnelles : déclaration des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

✔ Concernant les compétences supplémentaires : protection, entretien et mise en valeur des espaces naturels, fourrière automobile, enseignement de la musique et de l'art dramatique au sein des équipement communautaires, collectes et traitement des déchets conchylicoles, protection de la nappe astienne…..

La prise de nouvelles compétences :

✔ Eaux pluviales urbaines et soutien par un fonds d'intervention aux sportifs de haut niveau pratiquant un sport individuel.

Mais également : Création d'un service commun instruction des autorisations du droit des sols, audit de Sète agglopôle méditerranée pour la mise en conformité avec le règlement général de la protection des données (RGPD), mise en place d'un réfèrent déontologue, dissolution du Syndicat intercommunal des étang littoraux, élaboration du rapport sur les actions menées par Sète agglopôle méditerranée suite au contrôle de la Chambre régionale des comptes réalisé en 2017.

C'est aussi la rédaction de **50 notes d'analyses juridiques** et l'examen de plus de **900 actes** (délibérations, décisions, contrats, conventions, règlements, actes notariés, PV de mise à disposition etc….). Par ailleurs, le service assure le suivi et la gestion des contentieux.

GESTION DES ASSURANCES ET SINISTRES

Enfin, le service Affaires juridiques gère l'ensemble des contrats d'assurance de la collectivité à savoir :

✔ Le risque automobile,
✔ La responsabilité civile (RC),
✔ Le dommage aux biens (DAB),
✔ La protection juridique des agents.

Il procède à la déclaration et à la gestion des sinistres, et assure le suivi des expertises.

L'année 2018 a été marquée par la nécessité de souscrire une assurance dommage ouvrage pour les travaux de rénovation extension du centre aquatique Raoul Fonquerne.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1er octobre 2018, tout a changé au-dessus du seuil de 25 000 € HT. La dématérialisation a bousculé les habitudes et propulsé la direction Commande Publique mutualisée de Sète agglopôle méditerranée dans l'ère du 3.0 en s'imposant à toutes les étapes de la passation des marchés publics et des concessions.

Chiffres clefs :

- ✔ 141 avis et DCE publiés
- ✔ 11.661 visites sur le profil d'acheteur
- ✔ 5.767 retraits de DCE
- ✔ 655 dépôts de plis : 481 dématérialisés, 246 au format papier

	Sète agglopôle méditerranée	Ville de Sète	Balaruc -le-Vieux
avis / DCE publiés	74	65	2
Visites sur le profil d'acheteur	5.849	5.327	485
Retraits de DCE	3.146	2.290	331
Dépôts de plis	373 : 266 dmat et 107 papier	275 : 178 démat et 97 papier	79 : 37 démat et 42 papier

Répartition du nombre de contrats par service pour l'agglopôle

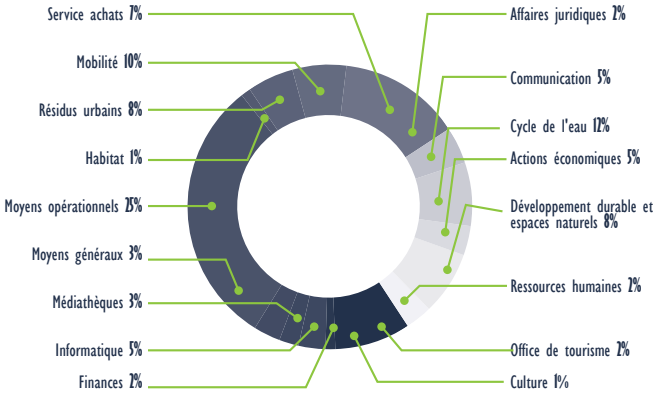

ACTIVITES NOTABLES DE L'AGGLOPOLE EN 2018

✔ Fourniture de prestations de télécommunication (groupement de commandes).

✔ Fourniture de carburants (groupement de commandes).

✔ Accord-cadre relatif à l'impression de supports de communication, fabrication de gadgets, papeterie pré-imprimée et distribution en boîte aux lettres de documents imprimés (groupement de commandes).

✔ Mise en oeuvre des suivis réglementaires pour le Lido de Frontignan.

ACTIVITES NOTABLES POUR BALARUC-LE-VIEUX EN 2018

✔ Consultation pour les travaux de construction d'un espace culturel et de loisirs (16 lots)

ACTIONS NOTABLES DE LA DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE EN 2018

✔ Actions en faveur des PME et TPE :

o Des réunions d'information sur le 100% dématérialisé, avec une démonstration de réponse électronique à un appel d'offres et la signature électronique d'un contrat

o En complément de la parution dématérialisée, une version « papier » dans le journal local Midi Libre, rubrique « annonces légales » de tous les marchés d'un montant compris entre 90 000 € HT et les seuils européens (221 000 € en fournitures courantes et services, 5 248 000 € HT en travaux)

✔ A compter du 1er octobre 2018 :

o Passage au 100% dématérialisé afin de permettre d'importants progrès en termes de transparence et de simplification tant pour les opérateurs économiques que pour les acheteurs. Cela constitue également une source d'économie importante pour l'ensemble des acteurs.

o Publication des données essentielles. L'exigence de transparence et d'ouverture des données de la commande publique répond à plusieurs objectifs : elle est susceptible de concourir à la prévention et la lutte contre la corruption, à la bonne gestion des deniers publics, au pilotage des politiques d'achat et au développement économique des entreprises, qui pourront se saisir de ces données soit pour mieux répondre aux besoins des acheteurs publics, soit pour développer de nouveaux services pour le perfectionnement des politiques de la commande publique.

✔ Systématisation du Service DUME pour simplifier les candidatures aux marchés publics :

o Le Service DUME est un service dématérialisé qui permet aux opérateurs économiques de prouver de manière simple et conformément au droit en vigueur qu'ils remplissent les critères de sélection d'une offre et n'entrent pas dans un cas prévu par les interdictions de soumissionner.

o Le Service DUME permet également aux candidats de ne plus avoir à fournir un document lorsque celui-ci a déjà été transmis à une administration (conformément au programme « Dites-le nous une fois »).

✔ Mise en place du parapheur électronique qui remplace les circuits papiers traditionnels par une interface unique et sécurisée pour tous les signataires ou valideurs. Ce service garantit une valeur juridique identique à celle du papier. Les bénéfices sont :

o Délais de signature raccourcis

o Optimisation du suivi des flux

o Maintien de la chaîne 100 % dématérialisée pour les documents de la commande publique.

ACTIVITES NOTABLES DE LA VILLE DE SETE EN 2018

✔ Gestion et exploitation de la brasserie du musée Paul Valéry - délégation de service public par affermage.

✔ Attribution des conventions d'exploitation des bains de mer - relance des lots n°2, n°9 et n°15 - délégation de service public pour les années 2019 à 2021 incluses.

✔ Travaux de requalification de la Corniche de Neuburg à Sète.

✔ Réhabilitation du site Saint Pierre.

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DE COOPÉRATION

En matière de politiques contractuelles et de coopération, Sète agglopôle méditerranée collabore avec différentes instances territoriale, conformément au nouveau cadre de l'action publique et à une nouvelle coordination territoriale.

Au titre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique sous l'égide de la Région, l'élaboration du futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) est au cœur du travail à l'échelle régionale. Sète agglopôle méditerranée et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, structure porteuse du SCOT du Bassin de Thau, ont participé tout au long de l'année 2018 à une série de séminaires visant à co-définir le projet Occitanie 2040 jusqu'à rédiger une contribution déclinant l'ambition du projet de territoire de l'agglo, à travers ses principales actions, et qui servira notamment de cadre à l'élaboration des futurs contrats territoriaux ainsi qu'une analyse du fascicule de règles précisant des propositions d'amendements.

Concomitamment, la Région Occitanie a décidé de s'engager dans une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021, en s'appuyant sur le projet Occitanie 2040. Cette contractualisation avec le territoire de Sète agglopôle et ses communes membres se formalise au travers d'un nouveau Contrat-cadre pour 2018-2021. La mise en œuvre se traduit par une gouvernance de pilotage et de suivi à l'échelle du territoire, auquel est associé le Conseil de Développement. Ainsi, le Contrat-cadre a été rédigé en cohérence avec les enjeux stratégiques du projet de territoire, élaboré par le Conseil de Développement ainsi que les stratégies régionales qui influent le territoire comme le SRADDET, le Plan Littoral 21, le dispositif Grands Sites Occitanie, le dispositif Bourgs centres. Ce dernier représente un volet important du Contrat territorial auquel pourront postuler les communes du territoire d'ici 2021. Les communes de Frontignan et de Marseillan ont postulé et seront suivies par d'autres communes.

Enfin, Sète agglopôle a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Reconquête des Friches en Occitanie » en présentant deux projets. Le projet Entrée Est a été retenu et bénéficie d'un accompagnement spécifique à ce titre.

En matière de subventions mobilisées, l'agglopôle a été bénéficiaire d'une subvention européenne (FEDER) pour le projet d'aménagement du Lido Sète - Marseillan et sa tranche 5, soit 1.081.080 €, à savoir 28 % du coût total. Le projet de construction du Conservatoire à rayonnement intercommunal a obtenu une subvention régionale de plus de 17 % du coût total, soit 2,7 M€, ainsi qu'une subvention de l'Etat au titre du FNADT, soit 600.000 €.
Plusieurs grands projets d'investissements relevant du Cycle de l'Eau ont bénéficié de subventions de l'Agence de l'Eau à hauteur de 4,32 M€ pour la réhabilitation des réseaux, de bassins de stockage. Quant au projet de construction de la station d'épuration des Eaux Blanches, il a bénéficié d'une subvention globale de 9.962.950 €.

En ce qui concerne les subventions d'équipement, dénommés « fonds de concours », près de 21 projets d'investissements des communes membres ont fait l'objet de demande de subventions auprès de Sète agglopole. Des subventions à hauteur de 3.607.098 € ont été notifiées en 2018 **(voir tableau chiffré p.19).** La subvention moyenne se situe à 171.766 €, dont 1/3 des projets subventionnés à plus de 135.000 €. Depuis 2015, l'agglo a notifié près de 7.885.059 € de subventions pour près de 70 projets structurants des communes membres.

Dans le cadre des projets européens auxquels participe l'agglopôle, le dernier comité de pilotage du projet ENVOLL financé par le programme a été organisé. L'année 2018 clôture près de 5 années de coopération. Quant à d'autres projets européens, S.A.M. est devenue partenaire d'un projet de coopération européenne dénommé LOCATIONS (Plan de transport mobilité durable dans les villes croisiéristes). Compte tenu de l'activité européenne menée par S.A.M., l'agglo a adhéré à l'Association Europe Occitanie, adhésion votée en Bureau communautaire le 8 mars 2018. L'Association est basée à Bruxelles et informe ses adhérents sur toutes les évolutions législatives et appels à projets concernant l'agglo. Elle peut servir de relais pour toute mission de délégation ou rencontres avec les institutions européennes. Enfin, comme chaque année, Sète agglopôle a participé à la Journée de l'Europe à Sète, promouvant ainsi les projets pour lesquels l'agglo a reçu des subventions européennes conséquentes (les projets d'aménagement des lidos, les travaux de fiabilisation des réseaux par temps de pluie à Marseillan, les travaux d'amélioration et de valorisation touristique des Salins de Frontignan.

Fonds de concours

21 projets d'investissement des communes ont été subventionnés par SAM, soit 3,6 M€ notifiés en 2018. Depuis 2015, 70 projets ont été accompagnés pour un montant de près de 7,9 M€.

Un nouveau contrat cadre 2018-2021, dans le cadre du projet Occitanie 2040, a été rédigé en cohérence avec les enjeux stratégiques du projet de territoire.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a vu se poursuivre l'évolution de l'organisation des services, ainsi qu'une professionnalisation croissante des agents. A noter également, la poursuite d'une politique volontariste en matière de qualité de vie professionnelle des personnels.

628 agents après la fusion.

81% des agents exercent à 100%.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

LES PRINCIPAUX DOSSIERS

✔ Mise en œuvre du régime de gestion unifiée des RH suite à la fusion : temps de travail, régime indemnitaire, action sociale (délibérations adoptées en décembre 2017).
✔ Poursuite du schéma de mutualisation et des transferts de compétences (service Urbanisme, Ressources Humaines, Finances, dissolution du SIEL).
✔ Externalisation d'une partie du service de collecte des ordures ménagères de Sète au 1er septembre 2018 (30 agents titulaires détachés auprès de l'entreprise Nicollin) et réorganisation du service déchets.
✔ Détachement des agents du tourisme suite à la création d'un EPIC (7 agents).
✔ Organisation des élections professionnelles, avec la mise en œuvre du vote mixte (électronique et à l'urne) et la constitution des nouvelles instances paritaires.
✔ Consolidation du dialogue social avec la mise en œuvre du protocole d'exercice du droit syndical adopté en 2017.

LA PREPARATION 2019

✔ Poursuite des transferts de compétences et de mutualisation : transfert de la bibliothèque de Mèze au 1er janvier 2019 et mise en œuvre des travaux préparatoire à la mutualisation avec Poussan.
✔ Réunions préparatoires à la prise en compte des grands chantiers de l'agglo : travaux de Fonquerne et réaffectation temporaire des personnels, étude budgétaire des effectifs en vue de l'ouverture du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal et du transfert de l'école de musique de Mèze en septembre 2019, premiers recrutements sur le projet de médiathèque de Balaruc-les-Bains.

CONSOLIDATION DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

✔ Poursuite de la démarche bien-être au travail : actions de formation pour les encadrants, maintien des activités extra-professionnelles (sport, chorale…)
✔ Organisation de journées d'accueil pour les nouveaux entrants
✔ Aide à la mobilité des personnes (indemnité kilométrique vélo, remboursement transport en commun à 100%, prime à la mobilité pour accompagner les fusions, mise en place d'une navette inter agglopôle)
✔ Evolutions statutaires à mettre en œuvre / accompagner : un PPCR, le prélèvement à la source, l'accompagnement des pratiques professionnelles, la qualité de vie au travail préservée/ management
✔ Evaluation et le développement du télétravail.

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

En 2018 : 580 personnels permanents, auxquels s'ajoutent 48 agents non permanents soit au total 628 agents. 81% des agents exercent à 100%. Une consolidation des équipes avec 5 nominations sur concours, 6 mises en stage, 3 titularisations. 11%

des agents sont de catégorie A, 22% de catégorie B et 67 % de catégorie C. 6 agents ont bénéficié de promotions internes et 69 d'avancements de grade.

ACTION SOCIALE

L'agglopôle alloue à la collectivité un budget de 109.880 € pour le CNAS, 330.110 € pour les titres restaurant, 123.200 € pour la Mutuelle/prévoyance, 7.750 € pour les indemnités de mobilité. Soit un coût annuel de 570.940 €.

PAYE DES AGENTS

En 2018, 4 commissions de régime indemnitaire (visant à étudier la manière de servir des agents des 4 pôles) ont eu lieu. Ce qui a donné lieu à 76 augmentations de RI.

Le service a édité : 8.219 bulletins de paie dont 600 pour les élus. Plus de 40 simulations de paie ont été réalisées en 2018 (grades, temps partiels, avancement d'échelon, recrutements) et 198 attestations délivrées aux agents contractuels sur les différentes périodes de contrats sur l'année.

SANTE, SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'agglopôle dispose d'un pôle Santé Sécurité au Travail constitué d'une équipe de préventeurs : deux assistants de prévention et un conseiller de prévention. Ce pôle, de par les compétences complémentaires des membres qui le composent, a un rôle de conseil, d'assistance et d'expertise dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail sous la responsabilité de l'autorité territoriale. En étroite collaboration avec le médecin de prévention, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et divers organismes de santé, les préventeurs œuvrent pour la mise en œuvre de mesures visant à garantir la santé et la sécurité des agents de l'agglo.

Pour le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap ou de restrictions médicales, une intervention pluridisciplinaire réunit l'ensemble des acteurs concernés : le médecin de prévention, les préventeurs, les RH, l'ergonome SAMETH (si RQTH), les conseillers spécialisés, MDPH, FIPHFP, comité médical, CAP et CHSCT. Cette année, il y a eu 9 visites et analyses de postes et 3 procédures de reconnaissance de travailleurs handicapés. Un accompagnement individualisé de l'agent dans la recherche de solutions permet d'éviter les solutions ultimes telles que le licenciement pour inaptitude physique ou la mise en retraite pour invalidité. Ainsi, ont eu lieu 9 aménagements / adaptations de poste de travail et 2 reclassements.

En matière d'accidents de service, de trajet, de maladies professionnelles : 54 enquêtes post-accidentelles et entretiens avec les agents et 43 rapports de reconnaissance d'imputabilité au service des accidents.

✔ PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En matière de prévention des risques, le Centre de Tri Oïkos a bénéficié d'une analyse du risque piqûre lié à la manipulation des déchets et à la présence d'aiguilles médicales, avec la mise en place de gants antipiqûre. Après une période de test par les agents volontaires, des ballons de gym ont été mis à disposition afin de prévenir les troubles musculosquelettiques liés aux postures assises prolongées sur les postes de travail administratifs.
Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni 3 fois et la délégation enquête AT a effectué 1 visite de poste.

✔ FORMATION SECURITE

- 37 agents formés Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
- 21 agents recyclés SST
- 9 agents formés à la conduite en sécurité d'engins de chantiers (CACES)
- 4 agents recyclés CACES
- 1 agent formé à la conduite des véhicules poids lourds marchandises (FCO : Formation Continue Obligatoire)
- 9 agents formés à l'habilitation électrique (BSBE manœuvre)
- 8 agents recyclés à l'habilitation électrique (BSBE manœuvre)
- 11 agents formés à la manipulation des extincteurs (théorie sur le feu et pratique)
- 4 agents formés à l'utilisation tronçonneuse (ECC1)
- 2 agents recyclés aux risques liés à l'amiante niveau encadrant
- 11 agents formés aux travaux avec échelle ou marchepied
- 8 membres représentants du personnel en CHSCT formés aux risques psychosociaux;

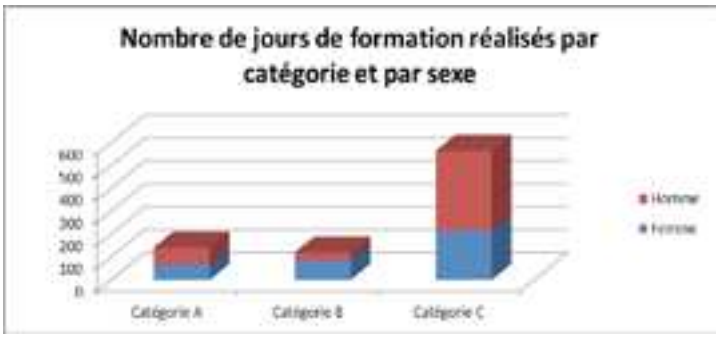

LA GESTION DU TERRITOIRE

LA COMMUNICATION

En 2018,
les événements festifs
ont attiré plus de
54 000 personnes :
Oursinade 20 000, Estivales 20 300
et Anguille 13 800 personnes.

80
communiqués
envoyés
à la presse

Le service communication c'est aussi : 9 procédures de marché, 301 bons de commande et 401 factures.

ÉVÈNEMENTIEL

Cette année encore, une belle place a été accordée à l'événementiel afin de valoriser toujours et encore les produits de notre terroir. L'Oursinade en mars, les Estivales de Thau les jeudis soirs d'été (9 dates, 7 dates en 2017), la Fête des Vendanges de Montmartre en septembre, la Fête de l'anguille en octobre… les évènements agritouristiques organisés en 2018 ont permis de mettre cette fois encore en valeur les vins et les spécialités gastronomiques de notre territoire (huîtres, moules, tielles, etc…), avec toujours plus de public au rendez-vous !

SUPPORTS NUMERIQUES

✔ 532.500 internautes ont visité les sites Internet de l'agglo (290.000), de la mobilité (229.000) et de l'aménagement du territoire (13.500).

✔ 20 newsletters ont été envoyées à 1 520 abonnés

✔ 350 actualités ont été diffusées pdans l'année

PUBLICATIONS ET PRODUCTION

« Notre agglopôle magazine" (bi-mensuel de 32 pages) est imprimé à 71 500 exemplaires et diffusé dans les boîtes à lettres des habitants des 14 communes du territoire, ainsi que les accueils des 14 mairies et les établissements de l'agglopôle (médiathèques, théatre Molière, OTI, piscines, etc...). Le magazine est également numériquement accessible sur agglopole.fr.

Nombreux autres supports ont été mis à la disposition de tous les publics : programmes et supports divers pour les médiathèques et les différents établissements patrimoniaux de l'agglopôle (JAM, Musée Villa Loupian, Musée de l'étang), rapport d'activités annuel, des services de l'agglo, rapport sur le développement durable, rapport du Conseil de développement, bilan d'activité de l'OT, plaquette "l'agglo pratique", etc.
Tout au long de l'année, et suite à la fusion, le service Communication a élargi sa production avec la valorisation (communiqués ou conférences de presse, affiches, flyers, programmes, inaugurations, etc….) des différentes actions portées par les autres services de l'agglopôle :

✔ **Déchets** (opération bateau-pirate, recyclage, dépôts sauvages, conteneurs enterrés, collecte, etc…),

✔ **Économie** (remise subvention FISAC aux commerces, zones économiques,…),

✔ **Mobilité** (réunion publique PEM, subventions vélos électriques, journée de l'éco-mobilité, travaux accessibilité arrêts de bus, lancement navette des plages entre Vic-Mireval et les Aresquiers, bateaux-bus, etc…),

✔ **Culture et Patrimoine** (mise en réseau médiathèques, actualités des divers établissements, visite chantier du Conservatoire, harmonisation des tarifs, visite chantier de fouilles archéologiques, ...).

✔ **Sport** (activité des piscines et stages vacances scolaires, Forum Sport, …)

✔ **Politique de la Ville et Habitat** (visite chantiers d'insertion, inauguration de logements sociaux,…), journée du développement durable avec les scolaires...

Le magazine de l'agglo bimensuel de 32 pages, est tiré à 71 500 exemplaires.

La nouvelle charte signalétique de l'agglopôle a été déployée sur les bus et les établissements de l'agglo

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le service mutualisé "Organisation, méthodes et NTIC" de l'agglopôle a des missions variées, à la fois en direction des agents de la collectivité mais aussi des administrés. En interne, la direction est chargée de l'entretien et de la maintenance du parc informatique, des photocopieurs et de l'administration des réseaux existants (Internet, téléphonie). Elle est également un appui aux autres services dans le choix et l'utilisation des logiciels métiers. Enfin, elle effectue des développements informatiques pour les besoins internes des services.

En 2018, l'agglopôle a conçu une application de suivi des consultations du service de la commande publique et une plateforme de dépôt des dossiers de demande de soutien aux sportifs de haut niveau. Ont également été développées pour la Ville de Sète deux applications qui sont venues compléter la modernisation du guichet unique : ACM (Affaires Civiles et Militaires) et Encaissement du guichet unique. Cette dernière application a également été adaptée aux besoins spécifiques du CFA.

L'agglopôle s'est engagée en 2018 dans la dématérialisation des documents afin de réduire les coûts d'impression et la consommation de papier. La première étape a concerné les flux comptables. Un parapheur électronique et des clés RGS ont été mis à la disposition des utilisateurs et des élus pour signer électroniquement tous types de flux (bons de commande, mandats, etc.). La solution retenue est le Parapheur Fast (DOCAPOST), interfacé avec l'application métier Civil Net Finances. Désormais, les bons de commande issus de l'application métier Civil Net Finances suivent un circuit de validation (Workflow) permettant aux signataires de les viser électroniquement en se connectant sur le portail internet du parapheur, quel que soit le type de support (ordinateur, tablette). Une fois signé, le bon de commande retourne dans l'application métier Civil où il peut être envoyé au fournisseur.
La seconde étape concerne la commande publique. Depuis le 1er octobre, les marchés publics égaux ou supérieurs à 25.000 € HT doivent être passés par voie dématérialisée. La logique a été la même que pour les flux comptables : mise en place, avec la société DOCAPOST, d'un parapheur électronique, de certificats RGS et d'un workflow.

L'agglopôle a poursuivi le développement de la dématérialisation en dotant sa brigade territoriale en matériel permettant la verbalisation électronique, avec traitement direct des infractions par le Centre national de traitement de Rennes. 3 terminaux ont été installés. Tous les agents de la brigade ont suivi une formation relative à la verbalisation électronique et échanges avec le Centre national de traitement de Rennes.

Concernant la téléphonie, afin de réduire les coûts des communications (tarif opérateur) entre l'agglo et la Ville de Sète, les deux collectivités ont interconnecté leur autocommutateur respectif et défini ensemble un plan de numérotation interne à 4 chiffres. Les appels entre tous les services sont désormais gratuits, malgré la situation géographique des deux entités et de leurs sites distants rattachés. Toujours dans cette logique de réduction des coûts, la médiathèque Mitterrand et le CFA ont été raccordés par des liens «fibre optique» à l'autocommutateur de l'Hôtel de Ville de Sète. Là encore, les communications internes sont gratuites et les coûts des communications externes réduits.

En termes de marchés publics, 2 groupements de commande ont été constitués. L'un pour l'acquisition groupée de prestations de télécommunications. Les communes de Sète (Ville et CCAS), Marseillan, Frontignan, Balaruc-les-bains et Bouzigues se sont joints à l'agglo et le Syndicat mixte du bassin de Thau y a participé, avec à la clé d'importantes économies pour toutes les collectivités. L'autre visait le renouvellement des équipements de reprographie auquel se sont associées les collectivités suivantes : l'agglo, les communes de Sète, Gigean, Poussan, Marseillan, le CCAS de Sète, l'OT de Balaruc-les-Bains et le SMBT. Des économies substantielles sont attendues grâce à une optimisation du suivi des impressions.

Enfin, l'agglo a initié en 2018 une démarche de mise en conformité au RGPD (nouveau règlement européen sur la protection des données à caractère personnel), applicable depuis le 25 mai 2018. Un Délégué à la protection des données (DPD) a été nommé comme le veut le règlement. Un état des lieux et un diagnostic ont été demandés à la société GAROUDA afin d'identifier les traitements, monter une cartographie du respect des composants du RGPS par traitements et prioriser les actions à mener pour se mettre en conformité.

960
postes informatiques

11
agents
mutualisés assurent le bon fonctionnement des systèmes informatiques.

En quelques chiffres :

- **16.000 interventions**
- **9 teras de données gérées/jour**
- **85 liaisons ADSL**
- **35 liaisons SDSL**
- **3 fibres optiques**
- **60 accès M2M**
- **1.500 lignes fixes**
- **62 serveurs virtualisés**

02

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'URBANISME OPÉRATIONNEL

La réserve foncière de l'EPF destinée aux acquisitions foncières pour notre territoire est aujourd'hui d'environ 50 M€.

SUIVI DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

En sa qualité de Personne Publique Associée, Sète agglopôle méditerranée est amenée à se prononcer sur l'ensemble des documents de planification et d'urbanisme impactant son territoire :

- SRADDET : Contribution à l'élaboration du SRADDET en partenariat avec le Conseil de Développement
- SCoT : collaboration avec le SMBT qui est en charge de la révision du SCoT
- PDU : collaboration avec le service Mobilité sur l'élaboration du futur PDU pour la période 2020-2030
- PLH : collaboration avec le service Habitat sur l'élaboration du futur PLH pour la période 2018-2023
- PLU : sur les projets de révision / modification des PLU de ses communes membres, le service Urbanisme Opérationnel veille ainsi à la cohérence entre ces documents d'urbanisme et ses politiques sectorielles. Notamment celles en matière de développement urbain / économique et de préservation des espaces naturels. et assure ainsi la coordination des services pour l'émission des remarques et avis à produire.

LE FONCIER

Partenariat EPF

L'EPF a élaboré son PPI 2019-2023, en lien avec ses partenaires. Au travers de 4 journées d'échanges, l'ensemble des thématiques (axes d'interventions, modalités de partenariat, nouveaux enjeux des territoires, nouveaux besoins des collectivités) a pu être abordé. Chaque partenaire, dont Sète agglopôle méditerranée, a pu s'exprimer et contribuer ainsi à façonner un partenariat qui répondra toujours mieux à ses besoins. Parmi les principales évolutions, on notera la généralisation des dispositifs financiers en faveur du logement social (minoration foncière, aide à la surcharge foncière) et un axe d'intervention largement étoffé relatif à la prévention des risques et à la préservation des espaces naturels (accompagnement à la mise en œuvre des schémas pluviaux, recul du trait de côte, séquence ERC…).

En parallèle, 5 nouvelles conventions ont été élaborées en 2018 : une convention d'anticipation foncière sur le site des Sesquiers à Mèze et 4 conventions carences (Marseillan, Poussan, Gigean, Frontignan). La réserve financière de l'EPF, destinée aux acquisitions foncières pour notre territoire est aujourd'hui d'environ 50 M€.

D'un point de vue opérationnel, l'EPF a concrétisé l'acquisition du site Angibaud à Sète (4ha) et a poursuivi les négociations avec la SNCF pour l'acquisition des terrains dits « Cayenne » et avec Lafarge pour l'acquisition de 65 ha de foncier, en bord d'étang destinés notamment à accueillir un palais des sports.
Le site de Flexsys, acquis en 2016 par l'EPF a été revendu directement à l'aménageur désigné par la collectivité (SPBLT) pour la création de nouveaux lots à vocation économique.

Actions foncières hors EPF

Le service aménagement a concrétisé plusieurs acquisitions : préemption de la parcelle AD 309 à Sète dans la zone des Eaux-Blanches, destinée à accueillir une station d'avitaillement en gaz naturel. Sur Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux, 3 nouvelles acquisitions ont été réalisées pour permettre la mise en œuvre de l'extension de la zone commerciale. Parallèlement, les terrains acquis depuis 2016 par Sète agglopôle sur cette zone, ont été cédés à l'aménageur désigné par l'agglopôle (SPLBT). Des acquisitions ont également été réalisées pour les besoins de gestion et d'accès au massif de la Gardiole, pour l'extension de la décharge d'Oïkos ou pour l'extension de la piscine Fonquerne.

Enfin, le service a pu finaliser en fin d'année 2018, une convention d'occupation temporaire avec la

SNCF pour la mobilisation des fonciers permettant l'aménagement des accès et stationnements du futur conservatoire intercommunal.

Le service apporte son analyse sur l'approche foncière de certains projets ou réalise des études et des évaluations foncières à la demande des autres services (assainissement, transports, cycle de l'eau…).

LES PROJETS

L'entrée Est de Sète

L'année 2018 a été marquée par :

✔ Des actions relatives à l'évaluation du foncier public

✔ L'élaboration du dossier de réalisation en cours par le groupement d'aménageurs GGL/ LRA/ SA Elit

L'extension et la requalification de la zone commerciale de Balaruc

L'année 2018 a été marquée par :

✔ Un mémoire en réponse par Sète agglopôle à l'avis de l'Autorité environnementale dans le cadre du dossier de création de ZAC.

✔ La mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité environnementale dans le cadre du dossier de création de ZAC.

✔ La concession de la ZAC attribuée à la Société Publique Locale du Bassin de Thau.

✔ La poursuite des diagnostics d'archéologie préventive.

✔ La poursuite des acquisitions foncières.

Le projet de reconversion du site Lafarge - Montgolfier

L'année 2018 a été marquée par :

✔ La réunion de cadrage règlementaire sur la procédure de DUP emportant Mise en Compatibilité du PLU de Frontignan avec les services de l'Etat et la ville de Frontignan :

1- Précision par le service ICPE de la DREAL que le démantèlement des dalles béton, des fondations et les investigations visant à évaluer la présence de pollutions inhérentes au remblai positionné sous les dalles, ne seront pas imposés dans le cadre de la cessation d'activité. En conséquence, lancement par Sète agglopôle d'une expertise complémentaire sur les dalles et les pollutions des remblais sous dalles.

2 – La Préfecture et la Dreal précisent qu'ils n'instruiront le dossier de DUP que si ce dernier traite non seulement de la construction du projet de Palais des Sports mais aussi de la démolition des silos qui relève pourtant de l'industriel. Ce dernier n'ayant depuis jamais transmis ces éléments, pourtant nécessaires à alimenter l'étude d'impact. En conséquence, Sète agglopôle a mis en suspens le dossier de DUP.

Échec des négociations entre l'EPF et Lafarge.

Le projet d'aménagement du site des Hierles

L'année 2018 a été marquée par :

- La poursuite des négociations foncières réalisées par l'EPF Occitanie
- La demande de la ville de Frontignan de sortir du projet de ZAC, les fonciers nécessaires à la réalisation du futur gymnase destiné au collège Simone de Beauvoir. Accord de Sète agglopôle méditerranée.
- Le lancement de l'étude d'impact du projet avec la réalisation des premiers inventaires faune/flore.

Le projet d'aménagement du site du Sesquier à Mèze

L'année 2018 a été marquée par :

✔ L'adoption du projet de convention d'anticipation foncière entre l'EPF Occitanie, Sète agglopôle méditerranée et la commune de Mèze et autorisation de signature de ladite convention, par délibérations du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2018 et du Conseil Communautaire en date du 18 octobre 2018, L'EPF Occitanie négociera et portera le foncier nécessaire à l'opération d'aménagement pour le compte de l'agglomération et de la commune aux vues de leurs compétences respectives.

✔ La consultation de bureaux d'études pour les études préalables de diagnostics foncier, environnemental et programmatique.

LE SIG : UNE UTILISATION ET DES ATTENTES CROISSANTES

Suite à la fusion ex-CCNBT et ex-CABT en 2017, 2018 constitue une année charnière pour le Système d'information géographique (SIG).

✔ L'équipe dédiée s'est étoffée et compte désormais 3 personnes à temps plein : deux administrateurs de données et un dessinateur-cartographe ; les attentes se sont également multipliées.

Le nombre d'utilisateurs inscrits et le nombre de connexions à l'outil de cartographie intercommunal (vmap) ont doublé entre 2016 et 2018.

Le projet de reconversion de l'ancien site Lafarge

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Afin d'accompagner cette évolution, un planning annuel de formations a été mis en place pour mieux accompagner les utilisateurs au quotidien.

On compte par ailleurs environ une centaine de demandes complémentaires par an : production de cartes ponctuelles, exports de données pour des bureaux d'études, tirages de plans, etc.

✔ Outre l'augmentation du nombre de communes utilisatrices, cette hausse de l'utilisation du SIG reflète également :

- l'élargissement de son champ d'action lié aux nouvelles prises de compétences de l'agglopôle : urbanisme réglementaire, brigade territoriale, gestion des eaux pluviales ;
- le développement des connexions entre les outils de gestion et la cartographie intercommunale : il est désormais possible d'ajouter directement sur celle-ci des données issues des logiciels « métiers » (déchets, dossiers d'instruction du droit de sols, assainissement non collectif), pour les partager avec les autres services et les mettre en perspective, à des fins d'analyses ou de planification
- le travail mené pour standardiser et améliorer la qualité des données, de manière à pouvoir ensuite les valoriser sous la forme de rapports. Ceux-ci peuvent avoir différents usages, tels que la planification des renouvellements de réseaux ou le contrôle de l'action des délégataires.

✔ Dans cette dynamique le panel de données disponibles continue de s'élargir : les données issues des PLU approuvés en 2017 ou modifiés en 2018, l'inventaire des aménagements cyclables sur le territoire, les périmètres des espaces naturels de compétence intercommunale, le réseau de transport ou les zones d'activité économique élargis à l'échelle des 14 communes, constituent quelques exemples des nouveautés 2018.

L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

L'année 2018 est l'an 1 de la constitution générale du service Urbanisme règlementaire mutualisé. En 2017, seul le service basé au centre Oïkos de Villeveyrac composait le service ADS de Sète agglopôle méditerranée et avait géré 1781 dossiers. C'est en effet au cours de 2018, que la fédération des services instructeurs de l'ensemble du territoire a abouti à la constitution d'un service communautaire couvrant les 14 communes cosignataires, avec Sète agglopôle méditerranée, d'une convention spécifique pour la création d'un service commun d'administration du droit des sols (ADS).

L'ensemble des personnels de l'agglopôle déployés sur les pôles de gestion, dont l'organisation est rappelée ci-dessous, partage donc les mêmes outils de gestion sur l'ensemble du territoire. Cette organisation autour d'un pôle central garant de la logistique et de la fédération des moyens de gestion, auxquels sont rattachés plusieurs satellites territoriaux, permet de conserver une couverture globale du territoire sans bouleverser les liens étroits établis par les différents services existants avec les communes gérées et leur population. Elle permet en outre, d'ores et déjà, d'offrir aux communes un système de gestion intégrant les nouvelles modalités de réception des dossiers dématérialisés sur le futur portail national de dépôt des dossiers ADS.

Au cours de cette année 2018 et en partie sous couvert de cette nouvelle organisation, l'activité des pôles de gestion a permis le traitement de plus de 7000 dossiers d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir et autres autorisations de travaux). Avec les communes de Marseillan et Balaruc-les-Bains rattachées respectivement au Pôle Ouest et au Pôle Est, on peut estimer que l'activité de chaque pôle s'établit en 2018 ainsi : Sète centre, 2.879 dossiers ; Pôle Est : 2.213 dossiers avec Balaruc-les-Bains au 1er septembre 2018. Estimation avec Balaruc-les-Bains sur une année pleine : 2.547 dossiers ; Pôle Ouest : 1.911 dossiers + antenne de Marseillan 774 dossiers.

En complément de leur mission générale d'instruction, les services ADS de Sète agglopôle poursuivent, au sein du service mutualisé, les activités de conseil auprès des collectivités ainsi que celles de réception et d'information du public notamment pour l'examen de la faisabilité des projets. L'évolution du nombre de dossiers traités par rapport à l'année 2017 étant non significative du fait de la différence de territoire couvert; notons que dans sa configuration actuelle le service est en situation de traiter plus de 8.000 dossiers.

RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2018

LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'agglo développe la mise en œuvre des politiques publiques spécifiques dans le cadre du contrat de ville, en faveur des quartiers prioritaires reconnus par l'Etat, l'insertion économique et sociale avec la mise en œuvre de la clause sociale à l'échelle du territoire des 14 communes et l'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

Les locaux de la Mission locale d'insertion des jeunes, inaugurés à Frontignan fin 2017.

LE CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de ville 2015/2020 nouvelle génération porte sur 3 quartiers : 2 à Sète (l'Île de Thau et centre ville / Île Sud) et 1 à Frontignan, le Quartier des 2 pins. Il s'agit de mobiliser au profit de ces quartiers prioritaires les politiques du droit commun, pour mettre en œuvre des actions éducatives, socio-culturelles et de retour à l'emploi, adaptées aux besoins des habitants.

✓ Le soutien des associations

Chaque année, un appel à projet destiné à financer les projets des associations intervenant dans les quartiers prioritaires, réunit les partenaires financeurs que sont l'agglo, la Ville de Sète, la Ville de Frontignan, la CAF, le Conseil départemental de l'Hérault et la région Occitanie. En 2018, les partenaires ont financé 61 actions pour un montant total de 991 531 € de crédits (Hors convention territoriale de la ville de Frontignan).

✓ L'appui à une nouvelle forme de démocratie participative

La réforme de la Politique de la Ville voulue par la loi Lamy de février 2014, a institué la création de conseils citoyens. Leur rôle est de transmettre la parole des habitants aux décideurs publics. Sous l'égide du Conseil citoyen du centre-ville / Île Sud, avec l'appui de l'agglopôle et du centre social, une manifestation de quartier a été organisée (journée d'animation sur le thème "Animons la ville") place Aristide Briand, le 22 septembre, et a réuni 20 associations. Cette initiative se veut le prélude de la constitution d'un collectif associatif sur le Q.P.V. centre-ville / Île Sud afin de faciliter le maillage associatif pour développer la complémentarité des projets, en lien avec les besoins des habitants et les politiques publiques. En 2018, le conseil citoyen de l'Ile de Thau a pu bénéficier de l'assistance de 2 services civiques.

✓ Le transfert du service à l'agglo

Les 3 agents de la ville de Sète ont rejoint l'agglopôle et apporté un soutien aux porteurs de projets, assuré un suivi opérationnel des actions et donné l'information et l'orientation aux publics.

✓ La reprise de la gestion de la salle La Passerelle par le centre social

L'agglo a renouvelé son soutien au projet de mobilité impulsé par la MJC de l'Ile de Thau afin de créer des actions communes entre les jeunes issus des quartiers prioritaires et ceux fréquentant les autres MJC du territoire. La convention passée avec la MJC de la Passerelle, qui occupait l'équipement communautaire depuis l'année 2016, n'a pas été renouvelée à son échéance. Un nouveau projet porté par le C.C.A.S. de Sète, via le centre social lui succède. Une convention d'occupation des locaux et une convention de partenariat financier (140 000 €) ont été conclues fin 2018 (avec prise d'effet début 2019).

✓ L'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville

Une évaluation à mi-parcours du contrat de ville a été menée. Dans l'Hérault, le Préfet a souhaité apporter son appui aux territoires et a fourni un socle commun sur lequel bâtir la méthodologie de l'évaluation. Cette évaluation a également permis d'analyser en quoi les dynamiques territoriales et partenariales à l'œuvre permettent aujourd'hui de mieux intervenir dans les quartiers et comment elles seront à même d'apporter des réponses aux problèmes des habitants des quartiers qui seront observables en 2020/2022.

RÉNOVATION URBAINE

✔ Réaménagement de l'île de Thau

Après la signature du protocole de préfiguration en 2017, s'en est suivie début 2018 l'élaboration du projet de renouvellement urbain, base de la convention Anru, laquelle a été présentée au comité d'engagement le 12 mai. Ce travail réalisé en partenariat avec des services de la ville, l'agglopôle (économie - transport - habitat) et la DDTM, propose de faciliter les flux pour ouvrir le quartier de l'Ile de Thau vers la ville. Le projet phare est le réaménagement du centre commercial de l'île de Thau. Cette opération est destinée à lutter contre la disparition des commerces et à maintenir les services de santé au cœur du quartier. Les espaces libérés serviront au réaménagement des services et des activités nécessaires à la vie du quartier.

Le projet concerne également la création et la réhabilitation d'équipements, les aménagements et la mise en sécurité d'espaces publics et de voies, des interventions importantes sur les écoles, la poursuite de la réhabilitation énergétique des logements sociaux, ainsi que la création d'un espace multi-activités sportives, de salles et la réhabilitation du Stade Llense. Enfin, il proposera la réhabilitation des berges de l'Etang. Evalué à plus de 26 M€, ce projet (période 2018-2024) engage les partenaires financeurs : la Ville de Sète, l'agglopôle, l'Epareca pour la partie commerciale, et l'Anru sollicitée pour un montant de 8 M€ qui permettra la réalisation des investissements projetés. Une réunion publique d'information à l'Ile de Thau s'est tenue mi-mai. Elle portait sur la présentation des projets de réhabilitation du quartier et du plan d'ensemble de l'aménagement avec une fin de travaux prévue pour 2020 (coût : 2.935.588 €).

✔ Médiathèque Malraux en travaux

La médiathèque a été fermée au public suite aux dégâts liés à l'incendie, mais les activités ont été maintenues (à la ludothèque, la MJC, le Lamparo, la crèche, la PMI ou dans des écoles). D'importants travaux (181.000 €) ont permis de réparer la toiture et l'intérieur. Elle a rouvert ses portes au public le 1er septembre 2018.

CAP SUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PAR L'ECONOMIE

✔ L'agglo partenaire privilégié de la MLIJ

Parmi les nombreux dispositifs d'insertion qu'elle soutient, Sète agglopôle Méditerranée est le principal financeur de la MLIJ du Bassin de Thau (Mission Locale d'Insertion Jeunes). Soit 560.000 € de subvention.

- L'accompagnement des jeunes : l'action de la MLIJ sur le territoire est mise en œuvre par une équipe de 30 salariés exerçant en proximité avec les jeunes sur 4 antennes : Sète, Frontignan, Mèze et Marseillan, et

Le projet de renouvellemen urbain du quartier de l'île de Thau en préparation active. Son coût : 26 M€.

le dispositif « Garantie Jeunes » créé en 2016. En 2018, la MLIJ a accueilli 895 jeunes, eu en contact 4.545 jeunes et accompagné 3.533 jeunes, dont 800 jeunes accompagnés en QPV (105 en 1er accueil, 623 en contact et 532 en accompagnement). La MLIJ a présenté 11.322 propositions aux jeunes en matière d'accès à l'emploi, 1.954 en matière de formation et 2.526 projets professionnels. La MLIJ a enregistré pour les jeunes qu'elle accompagne environ 946 situations d'emploi, 126 contrats en alternance, 304 en période d'immersion en entreprises et 403 entrées en formation. Cela représente au total 1.779 situations positives réalisées par la MLIJ pour les jeunes qu'elle accompagne et qui ont donc obtenu en 2018 une avancée significative dans leurs parcours professionnel. La MLIJ a maintenu sa plateforme de promotion du service civique.

- Les Chantiers Jeunes d'Implication Locale : ils répondent aux besoins constatés par la MLIJ de créer des actions concrètes permettent de réinvestir les jeunes et de les remobiliser dans leurs parcours d'insertion professionnelle. Ces chantiers sont de courte durée (4 à 8 semaines à raison de 26h par semaine). Ils sont encadrés par un professionnel et s'adressent aux 16/25 ans. La MLIJ s'appuie sur un réseau de plus de 1.000 entreprises pour permettre l'accès des jeunes à l'emploi, à l'alternance et aux stages en entreprises. En 2018, la MLIJ a réalisé 4 chantiers jeunes d'implication locale.

Sète agglopôle méditerranée a financé en partenariat avec la ville de Marseillan le projet Estiv'ado. Ce projet consistait à réaliser une terrasse en bardage bois pour accueillir les jeunes des quartiers et centres-villes via les MJC de Sète et Marseillan dans le cadre d'activités de plage, de loisirs et culturelles.

A Mèze, une opération de rénovation a porté sur le chai du château de Girard, au profit de 10 jeunes, pour une durée de 8 semaines. Elle a donné lieu à la réalisation d'un doublage de l'ensemble des murs

50 personnes
ont bénéficié d'au moins 6 mois de formation qualifiante dans le cadre de chantiers d'insertion.

4 chantiers
jeunes d'implication locale ont été réalisés par la MLIJ pour environ 42 jeunes.

1.779 situations positives réalisées par la MLIJ pour les jeunes qu'elle accompagne et qui ont obtenu en 2018 une avancée significative dans leurs parcours professionnel.

périphériques des anciens chais du château de Girard en plaques de plâtre et à des travaux de peinture.

La réhabilitation d'un bâtiment d'Habitat Jeunes pour un local à vélos a mobilisé 8 jeunes, pour une durée de 5 semaines.

Le commissariat de la police nationale de Sète a bénéficié de travaux concernant la dépose d'une cloison partielle existante afin de réaliser une nouvelle cloison pour réaliser deux pièces totalement distinctes l'une de l'autre. Les combles ont également été réhabilités en bureaux. 16 jeunes y ont participé pour une durée totale du chantier de 12 semaines.

La réhabilitation de la placette de la pompe vieille à Montbazin a mobilisé 8 jeunes pendant 5 semaines.

- Les chantiers d'insertion soutenus par l'agglo : SAM soutient des chantiers d'insertion en partenariat avec les villes. Ces chantiers d'une durée de 6 mois concernent à chaque fois une douzaine de personnes en réinsertion sociale (bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 25 ans ou demandeurs d'emploi de longue durée). Ce dispositif bénéficie de partenariats financiers : l'Etat, le Département, la commune du lieu de réalisation du chantier et l'agglopôle.

En 2018, deux chantiers d'insertion ont été conduits sur le territoire. Ils ont été pilotés par Passerelle Chantier. Le premier a permis la poursuite de la valorisation et l'aménagement du Parc Simone Veil à Sète, avec la restauration de ses calades de réception des eaux pluviales (du 1er janvier au 30 juin 2018). Un autre chantier a eu lieu au 2e trimestre sur la commune de Frontignan pour réhabiliter un bâtiment de l'école des Crozes et a été achevé fin décembre.

On peut également citer le soutien par l'agglo d'un chantier d'insertion permanent, la recyclerie textile (ouverte en 2012), porté par La ligue de l'enseignement. Il s'agit d'un chantier d'insertion cofinancé par le Département, l'Etat, Sète agglopôle méditerranée, notamment pour l'achat de matériel. Dans le cadre de ce chantier, la recyclerie accompagne les salariés dans un dispositif de formation afin de favoriser le retour à l'emploi grâce à la qualification professionnelle sur des métiers où le besoin de main d'œuvre est important :

- La formation d' Assistant de vie aux familles est proposée depuis octobre 2012
- La formation d'employé commercial en magasin depuis janvier 2017.

Parmi les personnes ayant bénéficié d'au moins 6 mois de formation qualifiante : 24 ont obtenu le titre professionnel, 23 une qualification partielle (CCP) permettant de faire valoir leurs compétences professionnelles sur le marché de l'emploi. Soit 95,8% des salariés qui sortent du chantier avec une qualification.

La formation reconnue sur le marché de l'emploi a permis de favoriser l'embauche de 9 personnes qui ont trouvé un emploi à la sortie du chantier, sur les 15 sorties en 2018 (60%). Au-delà de la formation, les salariés ont trouvé des réponses à des problèmes de mobilité par le biais d'un accompagnement individuel et spécifique.

✓ L'agglopôle renforce ses dispositifs pour l'emploi et l'insertion

Elle finance des opérateurs œuvrant pour l'insertion économique des habitants en situation précaire.

- L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) assure l'accueil, l'accompagnement de publics en situation économique précaire ou exclus du système bancaire. Elle intervient pour accompagner et consentir des financements (microcrédits, assurance, prêts d'honneur). A la demande de l'agglopôle, l'ADIE assure des permanences dans les communes du territoire.
- Renaissance 34 agit dans les quartiers prioritaires pour aider des femmes à aller vers l'emploi.
- l'APIJE, une association de recrutement solidaire a pour mission de mettre à disposition des salariés auprès des particuliers, collectivités et entreprises.
- Depuis le 1er janvier 2016, l'agglo et «Nos Quartiers ont du Talent» ont mis en place un dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes diplômés de moins de 30 ans, issus de quartiers prioritaires, de zones de revitalisation rurale ou de milieux sociaux modestes, et résidant dans l'une des 14 communes du territoire. L'objectif pour l'association et l'agglopôle étant de donner envie aux diplômés en recherche d'emploi de s'inscrire dans la démarche pour trouver plus rapidement un emploi pérenne et qualifié et d'inciter davantage d'entreprises à se lancer dans l'aventure du parrainage. L'association NQT, en 2018 (chiffres arrêtés au 21 novembre 2018) a convoqué 97 jeunes, présenté le dispositif à 28 d'entre eux et enregistré 36 adhésions de jeunes (27 lors des infos,

et le reste via bouche à oreille, Apec…) dont 6 QPV, 28 femmes. Concernant les 30 sorties du dispositif : 11 en emploi dont 1 en QPV, 7 veilles (CDD de moins de 6 mois mais à hauteur de la qualification du bénéficiaire), 10 en indisponibilité car changement de région ou divers, 2 retours en formation et 6 jeunes sont en suivi.

L'association Sète en commun a bénéficié d'une subvention pour l'étude portant sur la réalisation d'un tiers lieu, mêlant activités économiques, artistiques et culturelles.

✔ L'APP, un dispositif de formation au service de l'agglo

L'APP a été attributaire, en cotraitance, de 2 marchés publics passés, en 2018, par la région Occitanie :

- Qualif pro : préparation concours sanitaire et sociaux. Démarrage le 11 mars 2019. Financement IRFA SUD en co-traitance pour la région Occitanie.
- Projet pro : élaboration d'un projet professionnel et remise à niveau sur les savoirs de base. Démarrage le 20 février 2019. Financement GRETA en co-traitance pour la région Occitanie.

Au-delà de ses missions et de son activité traditionnelles, l'APP a travaillé sur le projet de certification «Apprenant agile» badges numériques. L'APP de Sète s'est positionnée sur la formation-action « Projet CCE » proposée par l'Association pour la Promotion du label APP. L'objectif est de former les équipes à une nouvelle démarche de certification des compétences transversales. La certification « Apprenant agile » a été validée au Répertoire national des certifications professionnelles et permet de valider des compétences polyvalentes sous la forme de badges numériques. Cette certification très novatrice est la première du genre en France. Elle est éligible au Compte Personnel Formation permet d'utiliser le financement CPF quelle que soit la demande initiale de formation d'un apprenant : remise à niveau en français, préparation d'un concours, etc. Elle représente donc un potentiel de développement économique tout en valorisant le savoir-faire spécifique des équipes. Elle sert de base à la réponse apportée par l'Association pour la Promotion du label APP à l'appel à projets du ministère du travail « 100% inclusion » lancé dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC). L'objectif est de favoriser la remobilisation, l'accompagnement, le développement et la valorisation des compétences des publics qui en ont le plus besoin dans les QPV et les territoires ruraux. Le projet de l'APapp, en partenariat avec le réseau des Centres Interinstitutionnels de Bilan de Compétences (CIBC) est intitulé [Re]connaissances.

✔ Une clause "sociale" dans les commandes publiques

L'agglopôle intègre désormais dans certains cahiers des charges, des contrats de la commande publique une obligation d'emploi de personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, sans qualification, sans expérience professionnelle et en difficulté d'insertion, bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de + de 50 ans.

Un comité d'anticipation a été mis en place pour recenser les consultations susceptibles d'intégrer la clause sociale au profit de Sète agglopôle méditerranée de la commune de Sète, de la SPL- BT et de Thau Habitat.

Dans l'exécution de contrats de travaux, de services, ou de fournitures, les entreprises devront leur réserver un volume d'heures de travail. L'attribution du contrat est soumise aux mêmes critères de sélection de l'offre que pour les contrats habituels auxquels peut s'ajouter un critère spécifique relatif à l'insertion professionnelle.

Par ce dispositif, l'agglopôle associe les entreprises dans un engagement en faveur de l'emploi social et de l'intégration, renforce la cohésion sociale sur le territoire et participe au soutien de l'économie locale. Pour accompagner les entreprises candidates aux contrats de la commande publique, et afin de faciliter leurs démarches en matière de clauses sociales, l'agglopôle a développé des partenariats avec des acteurs associatifs comme la MLIJ ou l' Association pour l'insertion par l'économique.

Le nombre d'heures d'insertion prévues dans les contrats passés par l'agglomération, la S.P.L-B.T. et la Ville de Sète et dont le service politique de la ville assure le suivi, s'élève à 69.049 heures. Il s'y ajoute des taux d'insertion variables selon les lots et la nature de contrats tels le nettoyage des locaux, l'enlèvement des déchets.

La clause sociale

oblige, dans les cahiers des charges des contrats de la commande publique, l'emploi de personnes en difficulté socioprofessionnelle

Avec un budget annuel de 200 000 €, l'APP met en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

5 projets
communes proposés au Contrat de Ville 2019

Le CISPDR fonctionne grâce à un réseau de divers organismes publics et de groupes de travail....

UN PLAN LOCAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET LA RADICALITE

Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, l'agglopôle pilote un Conseil Intercommunal de Sécurité Prévention Délinquance et Radicalité (CISPDR), dans le cadre duquel ont été menées les actions suivantes :

De septembre 2017 à novembre 2018, un important réseau a été constitué associant des responsables d'associations, d'organismes, d'institutions et différents publics, des groupes de travail initiés et menés en partenariat avec le CISPDR, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le délégué du Préfet. Ils ont travaillé ensemble sur 5 projets communs qui proposés au Contrat de ville 2019 :

1- « En quête de mémoire », projet mené par la médiathèque Malraux (expositions, travail de mémoire du quartier avec les habitants).
2- « Citoyenneté et dynamique des rapports sociaux », projet mené par la MJC Passerelle (formations concernant les Valeurs de la République et de laïcité).
3- « Forum Santé Jeunes Prévention des conduites à risques », projet mené par le centre social Gabino.
4- « Education, Formation, Orientation et perspective d'avenir », projet mené par un sociologue, la coordonnatrice CISPDR et la DDCS.
5-« Relations habitants et institutions », projet mené par la coordonnatrice CISPDR / DDCS (réalisation de maquette, expo, échange avec habitants sur les projets en cours).

En avril, le CISPDR s'est engagé auprès de l'association «EtreôMonde», dont l'action consiste à apporter une écoute et un accompagnement des jeunes et des familles d'enfants radicalisés ou en voie de le devenir. Cette action est menée par une équipe de psychologues de l'association et soutenue financièrement par le FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et Radicalisation). En juin, s'est déroulée la 1ere formation plénière. En septembre, a été mise en œuvre la 1ère cellule de veille restreinte active regroupant les responsables de sécurité, de la justice, ainsi que les élus délégués, l'agglopôle et la préfecture. En juillet et novembre, des formations de prévention radicalisation ont permis de former des agents, des élus, des responsables d'associations, d'organismes, d'institutions, des chefs d'entreprises pour leur permettre de participer au maillage du réseau du territoire et éventuellement de repérer des personnes radicalisées.

✔ Lutte contre les violences conjugales et intra familiales

Dans ce cadre, le CISPDR a souhaité améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes. En septembre, une formation des policiers a été mise en œuvre en partenariat avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité. En novembre, afin de favoriser les relations jeunes/Policiers, un chantier d'insertion a été mis en place au sein même du commissariat de Sète. L'objectif étant de construire des cloisons dans certains bureaux, permettant ainsi la création d'espaces de confidentialité pour les auditions des victimes de violences. En décembre, en complément des précédentes actions développées au commissariat, le CISPDR a confirmation qu'un(e) intervenant(e) social(e)

sera affecté(e) 3 jours par semaine au commissariat de Sète (zone Sète-Frontignan) et 2 jours par semaine au commissariat de Frontignan. Ce projet est financé par l'Etat et le Département.

✔ Prévention de la délinquance

En mai, le CISPDR a permis l'installation des permanences du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation). Il s'agit d'un service déconcentré de l'administration pénitentiaire pour prévenir de la récidive et favoriser la réinsertion des personnes condamnées. En juin, le CISPDR et Pôle emploi ont contribué à la création du HUB (plateforme emploi, formation, stage, compétence) pour favoriser l'insertion des publics des quartiers prioritaires. En septembre, une soirée HUB a permis à une trentaine d'entreprises d'adhérer au projet, puis des permanences «tests» ont été proposées aux habitants des quartiers prioritaires en novembre et décembre. Et ce, afin de proposer un diagnostic individuel sur les compétences et les perspectives professionnelles de chacun.

✔ Police de Sécurité du Quotidien

En avril, chargé de réorganiser le Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale, pendant les vacances scolaires de l'été, le CISPDR a structuré un plan d'actions destiné aux jeunes des quartiers prioritaires et correspondant à leurs attentes. Les 2 objectifs ont été atteints :
1 - Augmentation des participants habitants en quartier prioritaire.
2 - Participation des garçons et des jeunes de filles de 15 à 17 ans.
Aux vacances de Toussaint, le CISPDR a été à l'initiative du projet lié à l'environnement des berges de l'Ile de Thau et porté par l'équipe du CLJ. Il a aussi permis la mise en relation du CLJ de la Police Nationale avec deux associations partenaires dudit projet, et procédé à la recherche de financement.
Ces actions ont également permis de développer les relations Police/Habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville de Sète, et de financer des permis de conduire à 9 adolescent(e)s.
En décembre, une marche exploratoire des femmes, a été organisée en partenariat avec le CISPDR, la DDCS, la Préfecture, les acteurs sociaux, dans les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin que les femmes deviennent actrices de leur sécurité et se réapproprient l'espace public. En parallèle, un diagnostic est réalisé par un groupe de femmes résidentes en QPV, en lien avec les instances locales concernées, les bailleurs sociaux, le service technique... De septembre à novembre 2018 : plusieurs réunions de concertation ont permis de créer 4 postes de médiateurs de soirée en QPV (financé par l'Etat à 80% et l'agglo 20%).

L'HABITAT

La politique communautaire de l'habitat vise à développer l'offre nouvelle de logements et à renforcer les interventions dans les parcs privés anciens.

LE PARC PRIVE ANCIEN

L'objectif vise à redonner de la valeur au quartier en le rendant attractif, mais aussi répondre à la pénurie foncière. En 2018, les interventions ont été renforcées. L'agglo, l'État et l'Anah ont décidé de réaliser une Opération Programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les 14 communes hors centre ancien de Sète. Le dispositif a démarré en mars, le bureau d'études Urbanis et la SA Elit ont été chargés de l'ingénierie. Afin de lutter contre l'habitat indigne, SAM a également signé en juin le Protocole de lutte contre l'habitat indigne (de l'Hérault), priorité nationale inscrite dans le plan de cohésion sociale, le plan national et le plan régional santé-environnement, le plan de lutte contre l'exclusion et qui figure dans les engagements européens de la France.

Chiffres clés

- ✔ 129 logements réhabilités en 2018 sur le territoire
- ✔ 1.060 logements réhabilités depuis 2014, dont 263 logements en copropriétés dégradées.

LE PARC PUBLIC

L'année 2018 a été marquée par un contexte règlementaire et législatif en évolution (loi Elan) qui a généré un ralentissement de la production chez de nombreux bailleurs. Le niveau de réalisation reste cependant satisfaisant, en augmentation de 33% par rapport à 2017. Les projets qui n'ont pu se concrétiser en 2018, sont reportés à 2019. Le partenariat avec Sète Thau Habitat est un garant solide de la concordance entre la politique communautaire et les stratégies déployées par le bailleur. En 2018, l'agglo a consacré 1,6 M€ au logement social et offert des garanties d'emprunts pour les bailleurs sociaux de +13,5 M€. Au total : 306 logements sociaux ont été financés en 2018 (soit 1.127 logements sociaux depuis 2014). On compte 84.466 logements sur le territoire, dont 8.355 de logements sociaux.

UN PLH 2019/2024 EN ELABORATION

La politique de l'habitat est au cœur du projet d'agglomération. Lancée en mars 2017, l'élaboration d'un PLH sur l'ensemble du « nouveau » périmètre communautaire a été menée concomitamment avec la révision du Plan de Déplacements Urbains. Les élus ont souhaité engager la réflexion à l'échelle du territoire. Un partenariat fort avec les organismes HLM et en particulier avec l'office communautaire Sète Thau Habitat (son opérateur public). Depuis son rattachement à l'agglo en 2017, on constate un taux moyen de production de + 52% sur l'ensemble du territoire. Son siège a été étendu en 2018 et inauguré en 2019. Dans le cadre de l'élaboration du futur PLH, l'agglo a organisé le 31 mai la Journée des Professionnels de l'Habitat. Ouverte aux élus du territoire, aux techniciens et professionnels de l'Habitat et aux services de l'Etat (120 participants en tout), elle a permis de poser les bases de l'élaboration de ce nouveau PLH dans une démarche participative.

UNE CONVENTION D'ATTRIBUTIONS

Les élus ont affirmé l'engagement de l'agglopôle dans l'élaboration d'une politique communautaire de peuplement, au service du droit au logement pour tous et de l'équilibre des territoires,

en lien étroit avec les communes et les organismes de logement social. Aujourd'hui, l'agglo est en mesure de proposer les orientations-cadres issues des ateliers mis en place après l'installation de sa CIL. Ces ateliers ont été initiés durant le 1er semestre 2018, le premier sur "La définition des publics prioritaires" et le second intitulé "Mixité, Mutations, Refus et contingents". Ils se sont respectivement réunis deux fois. Des propositions ont été rédigées, conformément aux attendus de la loi.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS RESIDENTIELS

Le soutien de l'agglo aux associations d'insertion par le logement est maintenu. Les opérateurs sont l'Agence Immobilière à Vocation Sociale, Solidarité Urgence Sétoise, le FJT de Sète et les Compagnons Bâtisseurs. L'agglo soutient également depuis plusieurs années l'ADIL 34 et l'URO Habitat, deux acteurs historiques. En 2018, le Règlement d'intervention en faveur de l'accession sociale à la propriété de l'agglopôle a été toilettée et pérennisé, 14 dossiers ont été subventionnés. La primo accession est un produit qui tend à se développer. L'aide mise en place est un coup de pouce en faveur des ménages qui souhaitent se maintenir sur le territoire.

LES AIRES DES GENS DU VOYAGE

En 2018, Frontignan affiche un taux d'occupation moyen de 91,22%, avec une durée moyenne de séjour de 2 mois. Total des recettes : droits de place 9.750 €, fluides : 8.718 €. Marseillan affiche un taux d'occupation moyen de 94,73%, avec une durée moyenne de séjour d'1,5 mois. Total des recettes : droits de place 16.256 €, fluides : 10.082 €. Mèze a accueilli 6 grands passages, pour une durée totale d'occupation de l'aire de + 10 semaines.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'agglo accompagne le développement économique en développant les Zones d'activités économiques, l'oenotourisme et en soutenant le commerce, l'artisanat et l'agriculture.

28 zones d'activités

sont gérées et entretenues par l'agglopôle.

Elles accueillent près de 800 entreprises et près de 5.800 emplois

ZONES D'ACTIVITES

Sète agglopôle méditerranée gère, entretient et aménage 28 zones d'activités accueillant 798 entreprises et plus de 5.780 emplois. Sur 2018, les travaux de requalification des parcs d'activités de Massilia (Marseillan) et de la Clau à Gigean ont été réceptionnés respectivement en mai et avril 2018. Ces opérations ont été réalisées en régie pour un montant total de plus de 2,8 M€ TTC : 53% sur Marseillan et 47% sur Gigean.

✔ 3 autres parcs d'activités ont été confiés pour leur requalification et extension à la SPL Bassin de Thau sous concession publique d'aménagement : les Eaux Blanches et le Parc Aquatechnique à Sète, la Peyrade à Frontignan. Les travaux ont démarré sur les 2 parcs d'activités sétois en 2018. Le versement de la participation de l'agglopôle à cette concession en 2018 s'est élevé à plus de 3,28 M€.

✔ La commercialisation de l'ancienne friche Flexsys s'est poursuivie, mais aucun compromis de vente n'a été signé en 2018 ; les travaux d'aménagement ont été lancés simultanément à la requalification des Eaux Blanches, en juin 2018. Ils seront livrés en juillet 2019. Fin 2018, 34% des surfaces restaient disponibles à la commercialisation.

✔ Le déploiement de la signalétique s'est poursuivi sur les parcs d'activités de l'ex Thau agglo, pour un montant de 24.000 € TTC.

✔ Sur les parcs d'activités de l'ex CCNBT (Mèze, Bouzigues, Montbazin, Poussan et Villeveyrac), des programmes de requalification ont été chiffrés. Ils représentent un investissement global de 15,8 M€ TTC, auquel se rajoutent les parcs d'activités de l'ex Thau agglo non encore réhabilités ; soit un montant total de plus de 25 M€ TTC (travaux et maîtrise d'œuvre), hors requalification et extension de l'espace commercial « Balaruc Loisirs ».

✔ Dès 2018, la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des bâtiments de l'Ecosite de Mèze a démarré. La livraison de ces bâtiments s'effectuera entre fin septembre 2019 et juillet 2020. Ils sont entièrement réservés.

✔ Sur l'extension du parc d'activités de l'Embosque (Gigean), de nouvelles acquisitions foncières ont eu lieu pour un montant de 427.680 € TTC.

✔ Sète agglopôle méditerranée a repris la commercialisation du parc d'activités de l'Engarone à Mèze. Le taux de commercialisation fin 2018 s'établit à 17%.

DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

En 2018, les actions menées sont les suivantes :

✔ Subventions et participations de Sète agglopôle méditerranée :
- o Syndicat Mixte Aéroport de Béziers : 304.334 €
- o Initiative Thau : 62.500 € (prêt classique)
- o BGE : 10.000 €
- o CCI Hérault – Prix de la TPE : 1.600 €
- o CCI – Visio commerce : 5.000 €
- o Initiative Thau : 36.000 € (prêt agricole)
- o JCE – Jeune Chambre Economique : 3.500 €
- o BRL – Réseau Nord Gardiole – acquisitions foncières : 11.965 €

✔ Subventions aux entreprises : dans le cadre du FEAMP - DLAL, Sète agglopôle méditerranée a financé :
- o SATHOAN : 1.592 €.

Sur l'aide à l'immobilier d'entreprises, ont été accompagnés financièrement sur 2018 :
- Le Lazaret pour 45.290 €
- Le Georges's Hostel pour 27.318 €.

✔ Adhésions : Sète agglopôle Méditerranée adhère à différentes structures :

- o AFFCRE : 2.524 €
- o PFCA 34 : 150 €
- o Iter Vitis : 500 €
- o Centres-Villes en Mouvement : 2.000 €
- o Base de données économiques : 9.948 €

✔ Pépinière et Hôtel d'entreprises : Sète agglopôle méditerranée a confié la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien Crédit Maritime en pépinière d'entreprises au groupement LAP/Pialot (18.226 € TTC en 2018) sur les phases Diagnostic et APS.

✔ Campus de la mer : Sète agglopôle méditerranée a réalisé une étude de faisabilité pour un montant total de 29.520 € TTC, dont 14.760 € payés sur 2018.

OENOTOURISME

La destination oenotouristique a été étendue à l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée : "Thau en Méditerranée" qui couvre le périmètre de 34 communes. Le label Vignobles & découvertes au titre de la nouvelle destination constituée, a été obtenu en janvier 2018. Le programme d'actions 2018 du label a porté sur :

- les Assises de l'Oenotourisme de Thau en Méditerranée organisées à Mèze le 10 avril (animation : 3.110 € TTC).
- la Fête des Vendanges de Montmartre en octobre, avec 7 professionnels de la destination (dépenses prises en charge par l'agglo: 21.204 € TTC)
- 2 éductours dédiés aux professionnels de la destination pour un budget total de 888 € TTC.

AGRICULTURE

✔ Sète agglopôle méditerranée et la Chambre d'agriculture de l'Hérault sont signataires d'une convention cadre 2017-2019, axée sur :

1- La promotion des savoir-faire et des produits locaux
2- Le soutien à la compétitivité des entreprises
3- La politique foncière visant à réinvestir l'espace agricole et favoriser une agriculture durable.

Dans le cadre de la convention annuelle d'application au titre de l'exercice 2017/2018, le soutien financier de SAM à la Chambre d'agriculture s'est élevé à 43.531€ (benchmark, prospective et accompagnement de la filière pour la mise en œuvre d'une boutique de producteurs, sensibilisation des professionnels à une agriculture durable, diagnostic foncier).

✔ Dans le cadre de la convention tripartite SAM/ CA34/ SAFER, visant à lutter contre la cabanisation et le développement des friches agricoles, 4.200 € ont été versés à la SAFER.

L'agglopôle a financé une OTR (Opération Territoriale de Repérage) de la filière conchylicole pour un montant de 3.700 €.

COMMERCE ET ARTISANAT

L'agglopôle soutient la rénovation des coeurs de ville et de leurs commerces

✔ Opérations Cœur de Ville et ZACOM :

- 53.580 € TTC au titre de l'actualisation des données de dépenses de consommation des ménages et d'une analyse du potentiel de développement commercial (cœurs de ville et ZACOM Balaruc)
- 91.452 € TTC, dont 20.280 € pour une étude préalable à la sauvegarde et dynamisation du commerce pour les communes du nord du bassin de Thau, 9.252 € pour la mission de conseil architectural et 61.920 € pour une mission d'étude urbaine et commerciale pour les communes du nord du bassin de Thau.
- 212.381 € au titre des opérations urbaines de Sète, Gigean et Balaruc-le-Vieux.

✔ Contrat de Ville / espace commercial Ile de Thau : 9.960 € TTC confiée à la SCET pour les négociations de transfert et d'éviction des exploitants des Boutiques de Thau.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

275.359 passages
dans les cinq établissements du réseau en 2018

854 personnes ont pu assister gratuitement aux concerts proposés à la Médiathèque Montaigne.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

FRANÇOIS MITTERRAND

- 114.760 passages
- 79.518 documents hors revues.
- 194.423 prêts.
- 131 événements culturels et plus de 10.095 personnes touchées.
- 28 tournées de portages à domicile.
- 10 accueils de RAM (Relais Assistante Maternelle) soit 192 enfants.
- 30 heures de contes (395 enfants).
- 34 « matinées des bébés » (623 enfants et parents).
- 83 classes accueillies (1937 enfants).
- 29 visites en crèche (502 enfants).
- 3.105 personnes (adultes et enfants) ayant participé aux ateliers jeux.
- 868 personnes ont participé à des ateliers multimédia.

En juin 2018 la médiathèque Mitterrand a accueilli le 1er salon du livre de jeunesse de Sète organisé par l'association BDF en partenariat avec toute l'équipe de la médiathèque. Ce fut un grand succès que nous espérons renouveler en 2019. Parrainé par Antoon Krings (Les drôles de petites bêtes) et les éditions Gallimard le salon a accueilli 17 auteurs pour la jeunesse, a proposé 25 ateliers pour les enfants (soit 265 enfants touchés) 3 rencontres/conférences, 5 spectacles et deux performances de jeunes artistes. 2860 personnes ont participé à cet événement

+ 1693 abonnés nouvellement inscrits en 2018
5192 abonnés actifs (ayant emprunté)

ANDRÉ MALRAUX

Entièrement rénovée en 2017, Malraux a subi un incendie le 7 janvier 2018 quatre mois après sa réouverture. Elle a due être à nouveau fermée 8 mois pour rouvrir ses portes le 1er septembre 2018. Pendant sa fermeture, elle a déployé de nombreuses actions hors les murs dans les établissements scolaires et petite enfance du quartier de l'Ile de Thau mais aussi dans les structures partenaires comme les ludothèques, le Centre Social et la MJC La Passerelle.

- 24.894 personnes sont venues à la médiathèque depuis la réouverture du 1er septembre jusqu'à fin 2018 (soit + 18% par rapport à 2017 avec une ouverture similaire).
- 23.350 documents.
- 61 abonnements à des revues.
- 6.786 personnes ont participé à une animation (+ 45% par rapport à 2017).
- 1.864 personnes inscrites.
- 103 collectivités (écoles, associations...) inscrites 18

La médiathèque Malraux a participé au Klive en proposant durant les vacances d'avril 2018 des ateliers auprès des publics adultes. Ces ateliers ont donné lieu à la réalisation, par l'artiste Don Matéo, d'une fresque. Le vernissage a réuni près de 100 personnes et a permis de faire rentrer la médiathèque au sein du MACO (Musée à ciel ouvert) de Sète. La médiathèque Malraux a fait l'acquisition d'un triporteur pour développer des lectures et installations de rues. Ces actions ont commencé lors de la fête de l'école Anatole France le 22 juin. Il a ensuite été utilisé en 2018 dans le jardin partagé les mercredis du mois de juillet, ainsi que pour la fête de quartier de l'Ile de Thau et d'autres événements du quartier hors les murs (journées partenaires par exemple). L'équipe de la médiathèque Malraux s'est également associée aux Estivales avec le Triporteur en juillet.

43 % des inscrits ont moins de 15 ans
769 jeunes de 8 à 18 ans sont venus assister à un tournoi ou une séance de jeux videos (+18% par rapport à 2017).

MICHEL DE MONTAIGNE

- 114.280 passages.
- 68.134 documents hors revues.
- 231.913 prêts.
- 114.280 entrées dans la médiathèque dont 11.084 personnes (adultes et enfants) à la ludothèque.
- 8.267 personnes ont participé à l'un des événements culturels à Montaigne.
- 1.915 enfants ont participé à un accueil de crèches ou de classes.
- 258 adolescents ont participé à l'un des ateliers qui leur a été proposé.
- 180 personnes ont participé à des ateliers multimédia.

L'année 2018 a été marquée par quelques actions transversales où tous les secteurs de la médiathèque ont été impliqués (Nuit de la lecture, Film Suédé, Soirée Halloween, Accueils de classes autour de Prévert...). Pour cette raison, le focus choisi pour l'année 2018 est la soirée spéciale Halloween.

Cette soirée réservée aux 12-20 ans a attiré 70 jeunes principalement âgés de 13 à 17 ans. La réussite de cet évènement a été le produit de plusieurs paramètres : une concertation au préalable entre l'équipe de la médiathèque et des jeunes pour évaluer leurs attentes et leurs envies sur ce type de soirée et la mise en commun de tous les secteurs pour une meilleure organisation. C'est ainsi qu'ont pu être proposés sur une soirée de 17h à 23h des jeux vidéo en non-stop, un espace photobooth avec coffre à déguisements et maquillage, des projections, des coups de cœur littéraire horrifiques, un jeu de rôle « Loup-garou ». Et pour que la soirée soit complète, pizza et bonbons ont été également à l'honneur!

103.196 entrées en 2018
230.874 prêts
1915 enfants reçus avec sa classe ou crêche

LA FABRIQUE

Ses services : accueil de crèches, consultations Internet et accès bureautique sur 6 PC et portage à domicile. La Fabrique dispose d'une salle de conte, un espace ado, un espace multimédia (6 PC), une salle de travail en groupe, 30 places assises, 17.800 documents, 1 quotidien et 38 revues de presse. Elle organise une fois par semaine, des ateliers d'écriture pour adulte, et pendant les vacances soclaires, des ateliers créatifs pour les enfants. En 2018, elle a également accueilli un concours de poésie des élèves de l'école primaire Maffre de Baugé, 6 sessions d'ateliers scientifiques pour enfants, 1 groupe de lecture une fois par mois, 8 séances de lectures au public, des spectacles de théâtre, expositions, ateliers mulimedias, jeux vidéos et soirée "jeux de société" ou "réalité virtuelle", et enfin des conférences scientifiques une fois par trimestre et une soirée astronomie.

11.547 passages
11.720 abonnés actifs
(dont 4000 de - de 14 ans)

BALARUC-LES-BAINS

Elle dispose d'un espace petite enfance, d'un espace BD, d'un espace Romans adultes, une salle de travail avec les collections de documentaires adultes, 40 places assises. 11.500 documents, 2 quotidiens et 14 revues de presse.

Ateliers d'écriture pour adultes, 6 ateliers créatifs pour les enfants, 4 spectacles, 6 ateliers culinaires, 11 demi journées de jeux de société pendant vacances scoalires, 1 concert, 5 ateliers scientifiques pour enfants, 2 conférences scientifiques tout public, 4 conférences artistiques pour adultes.

- 9.878 passages
- 1.173 abonnés actifs
- 80 d'adultes, et 45% de vacanciers et curistes
- 18.200 prêts dans l'année

LE RESEAU PATRIMOINE

Le Service Patrimoine et Archéologie de SAM réunit le Musée de site gallo-romain Villa Loupian (mosaïques classées au titre des Monuments Historiques), le Musée de l'étang de Thau (labellisé Musée de France), le Jardin antique méditerranéen (labellisé Jardin remarquable), ainsi que le service d'Archéologie préventive.

LE MUSÉE VILLA LOUPIAN

17.105 visiteurs (16.018 en 2017). 6.360 participants ont pu accéder aux différentes animations : le cycle de conférences, la Soirée Meurtres et Mystères, la Nuit des Musées, la 7e soirée des 4 saisons, les Journées nationales de l'Archéologie, les Augustales, les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête de la Science, les expositions d'Art contemporain.

LE MUSÉE DE L'ÉTANG DE THAU

En 2018, le MET compte 11.970 visiteurs. Ont été accueillis 8.860 visiteurs "individuels" (5.359 en visite libre et 3.501 en "groupes") et 1.355 scolaires. 3.110 participants ont pu accéder aux différentes animations proposées par le MET (Animations menées par des intervenants l'association des amis du musée de l'Etang de Thau, des intervenant extérieurs et par le personnel du MET). Le MET a accueilli une exposition temporaire sur « l'économie circulaire » (DARE D'ART DE THAU) et des évènements nationaux (Nuit des Musée, Journées du patrimoine et Fête de la Science).

JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

13.363 visiteurs ont rejoint le Jardin en 2018 : 7.301 « individuels », 1.118 scolaires et 649 visiteurs en « groupes», ainsi que 4.045 visiteurs qui ont participé aux manifestations et animations (1.363 pour les journées du patrimoine, 573 pour les rendez-vous aux Jardins, 167 pour la Nuit des musées et 1942 pour d'autres événements. 236 personnes sont venues assister aux conférences proposées et 4.045 personnes ont découvert le JAM en participant à un événement soit national, soit de territoire : Fête de la Nature, Fête de la Science, ateliers, Avant-première du festival Arts métis en Juin, Fête de l'abeille, soirée Meurtres et Mystères, Nuit des étoiles, Nuit des musées, Rendez-vous aux jardins, etc...
Le JAM a obtenu en 2018 le renouvellement de son label Jardin Remarquable auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - Occitanie. Ce label est attribué aux établissements pour une durée déterminée de cinq ans renouvelables.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Fouille "Ode à la Mer"

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET FOUILLES

Ce service est aujourd'hui agréé pour les périodes allant de la protohistoire au Moyen-Âge. Il a la compétence sur tous les diagnostics archéologiques prescrits sur le territoire de la collectivité (SAM). Concernant les fouilles préventives, le service peut répondre aux appels d'offres via une convention cadre avec l'INRAP qui procure une réactivité et des moyens plus important au service.

L'archéologie programmée

Dans le cadre de leurs missions, les agents de ce service sont amenés à participer ou à diriger des fouilles programmées. Ce type de fouilles résulte de programmes de recherche pluridisciplinaire impliquant le CNRS (UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » de Montpellier), le Service Régional d'Occitanie et des Universités comme celle de Paul-Valéry Montpellier III et Aix-Marseille. Enfin, ces fouilles destinées à alimenter la recherche fondamentale sont nécessaires au maintien de l'habilitation pour l'archéologie préventive.

- Marinesque – Combes Rouge (Loupian) : Pour la 5e année consécutive, le Service Archéologie de Sète agglopôle Méditerranée a participé à la fouille de Marinesque en tant que responsables de secteur (Delphine Lopez et Katia Turrel). Cette opération qui concerne l'étude de la voie Domitienne et l'un de ses relais routiers du Ier siècle av. J.-C, s'est déroulée du 2 juillet au 3 août 2018.

- La Monédière (Bessan) : Cette année, Alexandre Beylier, a de nouveau dirigé une fouille programmée sur l'habitat protohistorique de La Monédière à Bessan (VIe-Ve siècles av. J.-C.). Cette opération, lancée en 2017, s'est déroulée du 16 juillet au 17 août 2018. Les investigations ont permis de mettre au jour, sur près de 500 m², un quartier d'habitations particulièrement bien conservé, détruit par un incendie et datant de l'une des dernières phases d'occupation du site (vers la fin du Ve siècle av. J.-C.), qui restait jusqu'alors mal documentée. Une occupation plus ancienne, datant du Néolithique final a par ailleurs été mise en évidence, tandis que des vestiges plus tardifs correspondant à la période antique et médiévale ont été également étudiés

L'archéologie préventive

- Fouille préventive Les Hauts de Lattes (Lattes) :
Dans le cadre du partenariat avec l'Inrap, Le service d'archéologie préventive de Sète agglopôle méditerranée a participé à une fouille préventive à Lattes, de mars à novembre 2018. Cette opération archéologique de 6 hectares a livré les vestiges de l'âge du Fer (VIe-Ve siècles av. J.-C.) durant lequel le secteur est occupé par une importante agglomération fortifiée. Le secteur a également révélé des occupations à la Préhistoire (Néolithique moyen et final – Ve-IIIe millénaire avant J.-C.), à l'Antiquité (Ier s. av. J.-C. - IVe ap. J.-C.) et jusqu'au début du Moyen Âge (VIIe-XIe s.).

- Fouille préventive Place De Lattre De Tassigny (Mèze) :
Le Service Archéologie Préventive est engagé une fouille préventive à Mèze, de 550 m², cette fouille a été déclenchée par la présence d'une aire d'ensilage médiévale et d'aménagement périphériques.

- Les diagnostics archéologiques :
*Château Montlaur – aile sud (Poussan) : le diagnostic a mis en évidence dans les structures en élévation d'éléments post médiévaux inconnus jusqu'alors dans le château.
* Exploitation Minière de l'Escuret (Villeveyrac) : forts phénomènes érosifs consécutifs aux premières activités anthropiques.
* Rue des Fauvettes (Sète) : présence d'un secteur à vocation agricole, exploité à l'époque romaine.
* 479, Chemin des Cresses (Poussan) : Cette opération a permis de constituer un fond documentaire et photographique du moulin à vent encore en élévation. L'étude réalisée a mis en évidence de nombreuses rénovations et reconstructions. Sur une grande partie de la zone diagnostiquée, des fronts de carrières d'extraction du calcaire coquillier ont été mis au jour.
* Abords des thermes Hespérides, Allée des Sources (Balaruc-les-Bains) : présence de plusieurs vignobles gallo-romains.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Le Conservatoire compte 2.013 élèves. 48 professeurs y enseignent 62 disciplines. 140 évènements artistiques ont été présentés, comprenant des actions pédagogiques, éducatives, des spectacles, des classes de maître, des conférences. Au total, 22.253 spectateurs ont assisté à l'ensemble des manifestations artistiques dans et hors les murs. Les actions éducatives auprès des publics scolaires (maternelles, primaires et secondaires) et de la petite enfance (crèches) concernent 1.400 enfants et adolescents hebdomadairement. Soit 62 classes de 22 écoles. Les Publics empêchés (Hôpitaux de Sète, EPHAD, personnes handicapées, secours populaire) constituent 700 personnes. Des partenariats forts et privilégiés sont noués avec l'Education Nationale, la Scène Nationale et les collectivités locales. En avant-première d'Escale à Sète, un Prélude spécifique a été programmé dans la saison de la scène nationale «Les chants du Canal du Midi», le 26 mars. Des importants concerts de l'Orchestre de musiques-actuelles/jazz « Collectif Orchestré » de l'antenne de Frontignan, avec plus de 20 concerts, une pièce créée autour du thème du chat et de la souris, un concert Electrik GEM Orchestra et la mise en œuvre d'un nouvel orchestre " Orchestre de Chambre" produit en formation symphonique en décembre 2018 lors d'un concert en l'église Saint Joseph.

LE SPORT

L'agglo a pris en charge (depuis janvier 2016) la gestion de 2 piscines du territoire (Frontignan et Sète) afin de développer un plan d'action axé sur la natation scolaire. En janvier 2017, la fusion des deux agglos de Thau a initié une réflexion plus complète sur la future politique sportive de la nouvelle entité.

LA NATATION SCOLAIRE

En janvier 2017, lorsque le territoire est passé de 8 à 14 communes. Le projet "natation scolaire" considéré comme phare et structurant a été alors étendu à l'ensemble des communes. Les transports permettant d'amener les élèves vers les piscines restant une problématique pour les 6 communes du Nord du bassin de Thau, l'agglo a décidé de prendre en charge le coût du transport pour tous afin de créer une équité d'accès à l'activité. Soit 72.000 € pour le transport les enfants jusqu'aux piscines Di Stefano de Frontignan et Fonquerne de Sète, et 15.700 € jusqu'à Bessilles.

LES PISCINES

En 2018, la piscine Fonquerne a comptabilisé 126.045 entrées : 20.379 scolaires, 22.878 associations, 54.535 entrées individuelles "public", 24.231 activités aquatiques, 4.022 remise en forme. Les recettes en 2018 s'élèvent à 333 037 € (entrées "public", abonnements, stages et cours, locations bassins, location lignes, salle de musculation, reglements administratifs).

La piscine Di Stefano a enregistré 55.444 entrées : primaires 10.805, secondaires 3.602, associations 32.856, public 5.961, maternelles 1.574, evasion sports 646. Les recettes s'élèvent à 15.458 €.

FONQUERNE : EN COURS D'EXTENSION

La 1ere pierre des travaux d'extension du centre balnéaire Raoul Fonquerne a été posée le 13 juin 2018. L'équipement existant sera rénové (accueil, vestiaires, locaux administratifs) et doté d'un bassin olympique de 50 X 25 m et d'une infrastructure adaptée à l'organisation d'événements de grande envergure, avec des plages comprenant des gradins de 500 places. Cette piscine sera avant tout fonctionnelle pour l'ensemble des utilisateurs : scolaires, éducateurs, associations, grand public. Son ouverture est prévue dernier trimestre 2019. Coût de l'opération : 14,4 M€ TTC.

FORMATION DES DIRIGEANTS

L'agglo a organisé 3 soirées d'information et d'échanges pour les dirigeants des associations sportives du territoire : le 12 juin, sur le thème "le modèle économique associatif : entre fragilité et développement", le 9 octobre, sur le thème "rédiger et réviser les statuts de l'association" et le 4 décembre, sur le thème "indemnisation des bénévoles".

Les travaux d'extension du centre Raoul Fonquerne démarrés en 2018.

FORUM SPORT

La 2e édition de ce Forum organisé en collaboration avec le journal *Le Monde* et ouvert à tous s'est tenu le 1er mars à Balaruc-les-Bains, sur le thème : « Développement, Innovation, Bien-être – Quand le sport change la vie ».

SPORT DE HAUT NIVEAU

Le 14 juin 2018, afin de renforcer sa politique sportive, l'agglo a décidé de soutenir les jeunes athlètes de haut niveau, qui sont de véritables ambassadeurs du territoire. Elle a pris en charge la compétence " soutien par un fonds d'intervention aux sportifs de haut niveau pratiquant un sport individuel " .

SCHÉMA DES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Actions en place

- ✔ Fonctionnement des piscines Fonquerne et Di Stefano.
- ✔ Prise en charge de l'organisation et du transport pour la natation scolaire
- ✔ Formation des dirigeants
- ✔ Forum Sport le 1er mars 2018 (à Balaruc-les-Bains)

Projets en cours

- ✔ Extension de la piscine Fonquerne 12/15 millions € HT
- ✔ La prochaine piscine qui sera implantée sur la commune de Gigean
- ✔ Palais des sports sur l'ancien site Lafarge : coût estimé 20 M€

Projets en étude

- ✔ Soutien aux clubs sportifs de haut niveau (prévu pour janvier 2020)

LE TOURISME

En 2018, le budget de fonctionnement de l'OTI s'élevait à 798.816 €. La taxe de séjour collectée a progressé de 7 %.

L'année 2018 a été marquée par l'élaboration du Schéma de développement touristique de l'agglopôle en concertation avec les professionnels du territoire et la restructuration de l'Office de tourisme intercommunal nécessaire à son passage en EPIC au 1er janvier 2019.
Le projet d'activité 2018 avait fixé les objectifs opérationnels suivants :

- ✔ Redéfinir la stratégie touristique de la destination
- ✔ Donner pleinement à l'OT son rôle d'outil au service des visiteurs
- ✔ Nouer une collaboration accrue avec des professionnels du tourisme, être pleinement au service de ces derniers
- ✔ Réussir le mariage du service public et de la gestion entrepreneuriale nécessaire au passage en EPIC au 1er janvier 2019.

DEFINITION DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE DE LA DESTINATION

L'agglopôle a eu la volonté de se doter d'une stratégie de développement touristique partagée et déclinée de manière opérationnelle sur l'ensemble du territoire. Une étude, réalisée par le cabinet Mahoc Ethicalia, a donc démarré dès le mois de mars 2018 en collaboration avec l'OTI, les stations classées (Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Marseillan), les institutionnels et les socio-professionnels. De nombreuses actions ont été menées (recherches documentaires, études, entretiens individuels et collectifs, rencontres du tourisme) afin d'identifier les atouts et faiblesses du territoire, les attentes des acteurs locaux et mettre au point un plan d'action commun à l'échelle de la destination qui sera réalisé sur les 5 années à venir.
Ce plan d'action se décline en 4 axes stratégiques :

- ✔ L'accueil
- ✔ Les expériences de séjour
- ✔ Le marketing
- ✔ La gouvernance

Une restitution a été proposée aux socio-professionnels le 5 novembre à Mèze.

L'ACCUEIL DES VISITEURS

✔ L'Office de tourisme intercommunal Archipel de Thau a connu une légère baisse de fréquentation à l'accueil. Cette baisse d'activité est le reflet de celle constatée au niveau départemental (49% des OT déclarent une baisse de fréquentation en juillet et 75% en août), qui peut s'expliquer par un début de saison difficile (coupe du monde de foot, absence de pont pour le 14 juillet, grèves SNCF…). On constate néanmoins que les mois de mai, juin et septembre sont de plus en plus prisés par nos visiteurs.
En 2018, nous avons testé l'accueil hors les murs dans les communes ne disposant pas de point info tourisme. 270 personnes ont ainsi pu bénéficier des services de l'OTI sur les marchés, dans les musées et pendant certaines manifestations. Ce type d'accueil devra être repensé en 2019 pour gagner en efficacité.

	2017	2018
Accueil physique	12.735	12.104
Accueil téléphonique	2.553	2.468
Site Internet	199.828 pages vues 46.333 sessions	198.751 pages vues 46.148 sessions
Facebook	1.806 "j'aime" Portée 562.806	2.120 "j'aime" Portée 584.186

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

✔ Les éditions

Pour la première fois, un guide touristique a été édité à l'échelle des 10 communes du territoire, en français et en anglais. 30.000 exemplaires ont été diffusés auprès des touristes, des OT du département, des prestataires touristiques et lors d'événements agri-touristiques et salons grand public. Des présentoirs destinés à accueillir nos guides touristiques ont été distribués à tous les partenaires (socio-professionnels et institutionnels) de l'OTI dès le début de la saison estivale.

✔ Les supports numériques (Internet / Facebook / Instagram)

En 2018, les sites web du BIT de Vic-la-Gardiole et de l'OTI ainsi que leurs pages Facebook respectives ont été fusionnés. Cette démarche a permis de donner une cohérence aux actions de promotion et de valorisation de notre territoire.
La fréquentation du site Internet est restée stable, avec une augmentation du nombre de visites sur les pages dédiées à l'agenda des manifestations.
Sur Facebook, le nombre de fans de la page a augmenté, et nous avons constaté un réel intérêt des internautes pour la photo et la vidéo. Un compte a été créé sur le réseau social Instagram afin de toucher d'autres cibles que celles présentes sur Facebook.

LES ACTIONS DE PROMOTION

✔ Un plan marketing avec Hérault Tourisme

L'OTI a participé à la bourse aux dépliants organisée par l'ADT et organisé des campagnes de webmarketing sur le bassin de vie, la France et l'Europe :

- Élaboration de jeux-concours en partenariat avec l'ADT à partir de dotations offertes par les professionnels de l'Archipel de Thau. Cette opération permet d'enrichir la base de données partenariales, de mettre en avant les prestataires du territoire et de générer du trafic sur les sites des partenaires impliqués ainsi que sur le site de l'OTI avec 2.997 visites.
- Rédaction d'e-news thématisées à destination du bassin de vie (55.800 destinataires) de la France (194.600 destinataires) et de l'Europe (7.300 destinataires) reprenant les offres de séjour, les contenus éditoriaux, les vidéos, événementiels proposés au sein de l'Archipel de Thau.
- 6 campagnes Facebook Ads, diffusées de mai à septembre, avec un double objectif : conquérir des fans et cibler des profils susceptibles d'être attirés par la thématique proposée par chaque campagne.

✔ Campagnes radios : 816 spots, diffusées sur France Bleu Occitanie et Radio Scoop (Lyon).

✔ Accueil bloggeurs : 15 bloggeuses voyage ont été accueillies le temps d'un week-end pour découvrir Sète et l'Archipel de Thau : activités nautiques, visites, dégustations… Son objectif : faire connaître la destination et générer des articles mettant en valeur notre territoire et ses prestataires.

✔ Participation à des salons / événements

L'Office de tourisme intercommunal a représenté nos 10 communes aux salons et événements suivants : Destination Montpellier à Toulouse, Vincoeur et saveurs à Montpellier, salon des maires de l'Hérault à Béziers, Escale à Sète, Vendanges de Montmartre à Paris, Estivales dans les communes de l'agglopôle .

✔ Création de contenu

L'OTI a enrichi son fonds de photos et de vidéos en mandatant des professionnels de l'image afin de proposer des contenus plus actuels et vivants. Ces nouveaux supports serviront à enrichir les deux nouveaux sites web et le magazine qui verront le jour dès 2019. Les partenaires touristiques ont également bénéficié d'un reportage photo financé par l'OTI.

✔ Insertions presse

L'OTI a réalisé plusieurs insertions : 3e de couverture de Midi Balade printemps, 4e de couverture du Petit fûté, Programme Escale à Sète, Guide de l'aéroport de Béziers dans ses deux éditions, été et hiver, 4e de couverture du Courrier du Parlement.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES

✔ Labellisation et classement

Clévacances, Gîtes de France, les organismes de classement, Bienvenue à la ferme, Vignobles et découvertes... les démarches de classement sont autant de marques qui reconnaissent les efforts des professionnels en termes de qualité et leur capacité à séduire une clientèle. L'OT propose un accompagnement individualisé afin de contribuer à la montée en gamme de la destination. Aujourd'hui, le territoire des 10 communes hors stations classées compte 66 biens classés.

✔ Mise en valeur de l'offre touristique

En 2018, un effort particulier a été réalisé pour la mise à jour des données des prestataires évoluant sur le territoire. Ces données, partagées à l'échelle du département et de la région, sont indispensables pour fournir une information fiable aux visiteurs et aux conseillers en séjour qui la diffusent. Les partenaires ont également bénéficié d'un reportage photo financé par l'OTI.

12.104
visiteurs
renseignés dans les offices de tourisme de Mèze et Vic-la-Gardiole.

RESSOURCES HUMAINES

Une nouvelle directrice a été nommée à la tête de l'OTI le 1er janvier. L'équipe de permanents a été étoffée en 2018 avec le recrutement d'une chargée de promotion touristique. Face aux évolutions des pratiques, 4 employés sur 5 de l'Office de tourisme ont bénéficié de journées de formation.
L'OTI s'est également appuyé sur un renfort de personnels saisonniers de juin à septembre.
En outre, 3 salariés de l'OT de Sète ont été mutualisés avec l'OTI afin d'apporter leurs compétences. Il s'agit des personnes en charge de l'accueil des groupes, de la collecte de la taxe de séjour et du webmaster.

BILAN BUDGETAIRE

Budget 2018 : 798.816 €. La personne chargée de la collecte assure la collecte et son suivi, et recherche également les fraudeurs. La taxe de séjour collectée s'élève à 289.213 €, soit une progression de 20.480 € par rapport à 2017 (+ 7%). Un travail a également été réalisé auprès des professionnels pour les inciter à devenir partenaires de l'Office de tourisme intercommunal. 56 partenaires ont généré un CA de 8.875 €.

03

LE CADRE DE VIE

LA MOBILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2018 a été principalement marquée par l'élaboration du projet de Plan de déplacements urbains (PDU), la création de 5 nouvelles lignes de bus, la mise en place d'un service exceptionnel durant Escales à Sète et la prise en charge sur les communes de l'ex-CCNBT de la fourrière automobile.

- 20 lignes urbaines
- 50 bus
- 120 salariés
- 2,3 millions de kms commerciaux
- 1,8 M€ de recettes commerciales
- 3 millions de validations (+12%)
- 2 bus électriques
- 150 foyers aidés pour l'achat d'un vélo electrique
- 20 bornes de recharge pour les voitures électriques

AMELIORER LE SERVICE RENDU A L'USAGER

Outre un réseau de bus déjà amélioré depuis 2016, 5 nouvelles lignes de bus ont été créées en 2018 pour desservir les communes du Nord du bassin : Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac. A noter : pour la première fois de son histoire, le réseau SAM compte plus de 3 millions de validations.

LA RELANCE D'UN NOUVEAU PDU 2020 / 2030

Annoncé en 2017, l'élaboration du nouveau PDU 2020 / 2030 fut au cœur de l'année de travail du service Mobilité & Développement Durable. Outil de planification, ce Plan définira pour les 10 prochaines années la stratégie de l'agglopôle en matière d'organisation des transports des personnes et des marchandises, de circulation et de stationnement, dans le but d'équilibrer l'usage des modes de transport et de promouvoir des modes moins polluants et économes en énergie.

Pour élaborer son projet de PDU, l'agglo a mis en œuvre une très large concertation avec les acteurs socio-économiques, techniques, associatifs et les habitants, afin de tenir compte de leurs attentes, de leur besoins, de leur connaissance au quotidien du territoire. Celle-ci a pris la forme d'ateliers participatifs qui ont mobilisé plus de 200 acteurs représentatifs du territoire, de 5 réunions publiques qui ont attiré environ 300 personnes et de la création d'un site internet dédié (pdu.agglopole.fr) visité plus de 2.400 fois depuis juin. Ce dernier a permis au grand public d'émettre plus de 90 avis en ligne.

« ESCALE A SETE »

Un dispositif que l'on peut qualifier d'exceptionnel a été mis en œuvre durant « Escale à Sète » 2018. Un dispositif de navettes gratuites a été mis à la disposition des visiteurs venus en voiture et souhaitant laisser leur véhicule en périphérie du centre sétois : des lignes supplémentaires dites « navettes gratuites » (avec des bus articulés) ont assuré la liaison entre les parkings relais et le centre-ville de Sète.

De plus, pour permettre aux habitants de l'agglo de profiter pleinement de cette manifestation sans se soucier de leur moyen de transport, un réseau 100% gratuit et renforcé (60 véhicules) a permis à + de 150.000 personnes d'être transportées pendant l'évènement.

LES NAVETTES MARITIMES

Pour compléter son offre de transport, l'agglo développe depuis plusieurs années une offre maritime estivale. En 2018, elle a amélioré son offre en créant un service quotidien en juillet et août. Les résultats furent très probants avec près de 75.000 voyageurs (+35% par rapport à 2017). Pendant les 3 journées de service d'Escale à Sète, les navettes ont également transporté 20 000 personnes. Soit un total de 100.000 voyages réalisés en 2018.

2 BUS ELECTRIQUES

Persévérant dans le développement de modes de transport novateurs, le réseau de transport urbain de SAM a inauguré en janvier 2018 ses 2 bus 100 % électrique (Urbino), d'une capacité de 48 passagers

chacun, pour effectuer la ligne gratuite Sète gare / centre-ville, subventionnés à hauteur de 500.000 €, au titre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

DES PROJETS D'ENVERGURE

Plusieurs projets d'envergure furent menés : étude en vue de la mise en place d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et d'une voie verte sur la RD2 mais surtout démarrage des travaux du Pôle d'Echanges Multimodal de Sète.

UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

En 2018, plus de 500 000 € ont été investis pour rendre un maximum d'arrêts du réseau de bus accessibles.

FOURRIERE AUTOMOBILE

Depuis la fusion intervenue au 1er janvier 2017, la gestion de la fourrière automobile n'était pas homogène. L'agglo a donc souhaité harmoniser la gestion de la fourrière automobile. Désormais, la compétence fourrière est gérée à l'échelle des 14 communes du territoire. Quasiment 600 véhicules non restitués à leur propriétaire ont été détruits et pris en charge financièrement par SAM sur les 14 communes.

UN PARTENARIAT FORT AVEC LE GIHP

L'agglo et le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapés Physiques Languedoc Roussillon (GiHP-LR) ont renouvelé fin 2018, un partenariat sur la période 2019-2021.

REZO' POUCE

Premier réseau d'auto-stop organisé, Rezo Pouce a vu le jour en 2010 dans le Sud-Ouest. Aujourd'hui, ce dispositif (qui concerne autant les passagers que les conducteurs) fait tâche d'huile. L'objectif : favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transports existante, créer de la solidarité et du lien social et enfin structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop. En 2018, Sète agglopôle méditerranée a adhéré au système et a implanté près de 80 panneaux sur ses 14 communes.

PLAN DE DEPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION

L'année 2018 a vu le renforcement des actions du PDA et notamment :

- ✓ Prise en charge à 100 % de tout abonnement de transport en commun annuel, mensuel ou hebdomadaire délivré par l'agglo, Hérault Transport, la SNCF, ainsi que par les entreprises de transport public, ou les abonnements à un service public de location de vélo.
- ✓ Prise en charge à 100% des frais d'abonnement des parkings à vocation intermodale
- ✓ Achat de nouveaux vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels et domicile/travail des agents
- ✓ Instaurant d'une Indemnité Kilométrique Vélo
- ✓ Mise en œuvre du télétravail

20 BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

En 2018, l'agglo a déployé 20 bornes de recharge de véhicules électriques sur le bassin de Thau en partenariat avec Hérault Energie et dans le cadre d'un Appel à projet de l'ADEME (permettant un financement à hauteur de 50%).

DES AIDES POUR L'ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES

150 foyers du territoire ont bénéficié d'une aide de l'agglo pour l'achat de vélos à assistance électrique.

JOURNEE DE L'ECOMOBILITE

Le service Mobilité & Développement Durable en partenariat notamment avec le Conseil de développement et la ville de Balaruc-les-Bains, a mis en place pour la 4e année consécutive, un évènement de sensibilisation aux alternatives au déplacement motorisé, à l'occasion d'une journée dédiée au grand public (septembre 2018).

QUALITE DE L'AIR

La surveillance de la qualité de l'air sur le territoire suit son cours avec le partenariat entre SAM et l'association ATMO, qui, chaque année dresse un bilan des éventuelles périodes de pollutions, et les actions préconisées pour les éviter. Le service suit également le fonctionnement de l'observatoire des odeurs couvrant essentiellement le périmètre des villes de Sète et Frontignan, concernées par cette problématique.

CHARTE DE L'ECOMOBILITE ET CHARTE OBJECTIF CO²

en partenariat avec l'ADEME, SAM s'engage à promouvoir l'écomobilité en présentant chaque année au minimum 3 actions emblématiques liées à la promotion de l'écomobilité sur le territoire. Par ailleurs, l'agglo et Car Postal Bassin, délégataire pour le réseau de transport urbain de voyageurs, continuent de s'engager dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO^2 au côté de l'ADEME et de la DREAL.

150 foyers aidés

pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

20 bornes de recharges (IRVE) implantées sur le territoire.

2 BUS électriques achetés

avec l'aide financière versée par le Ministère de l'Écologie.

Pour encourager l'installation de chauffe-eau solaire, la subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LANCEMENT DE LA DEMARCHE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Avec la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, Sète agglopôle méditerranée doit élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Celui-ci remplacera le PCET adopté en 2012 par l'ex Thau agglo. Le diagnostic a été élaboré en 2018.
Le PCAET vise 5 axes forts :

- ✔ La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ✔ La sobriété énergétique : efficacité et maîtrise de la demande en énergie
- ✔ La qualité de l'air : identifier les sources majeures de pollutions atmosphériques, les prévenir et les réduire
- ✔ La promotion et le développement des énergies renouvelables
- ✔ L'adaptation au changement climatique : réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter à l'évolution du climat

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Sète agglopôle méditerranée a adhéré en 2018 à la Charte du Club des « territoires urbains engagés dans la transition énergétique et écologique en Occitanie », animé par l'ADEME Occitanie avec l'appui de la Région, de la DREAL et des DDTM. Ce lieu d'échange et de partage d'informations vise à rassembler les collectivités œuvrant pour l'amélioration continue et la valorisation des démarches air-énergie-climat ambitieuses.

THALASSOTHERMIE A L'ENTREE EST

Pour répondre aux besoins en chaud (chauffage et eau chaude sanitaire) et en froid (rafraîchissement) du futur quartier en Entrée Est de Sète, SAM a mené une étude de faisabilité technico-économique visant à utiliser le principe de la thalassothermie (puiser les calories ou frigories de l'eau de mer à partir de ressources d'énergie renouvelables) dans ce nouveau quartier.

ENCOURAGER LE SOLAIRE THERMIQUE

Il s'agit d'un dispositif d'aides financières à destination de toute personne physique propriétaire d'un logement existant situé sur le territoire sans condition de ressources. Pour encourager la démarche des particuliers, la subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés avec un plafond maximum de 1500 € par foyer. Une plateforme numérique dédiée a été mise en place sur le site de l'agglo pour les particuliers qui peuvent y retirer comme renvoyer leur dossier de demande de subvention. En 2018, 5 chèques solaires ont été subventionnés et plus de 40 dossiers retirés sur la plateforme en ligne dédiée.

ESPACE INFO ENERGIE

SAM continue d'offrir à la population un service de conseil gratuit dédié aux économies d'énergie avec GEFOSAT, association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. En 2018, une nouvelle permanence a vu le jour sur la commune de Mèze en plus de celles de Sète, Frontignan et Balaruc-les-Bains. Près de 141 demandes de particuliers ont été traitées et près de 200 personnes sensibilisées à l'occasion des animations de l'Espace Info Energie.

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

En 2018, une nouvelle opération de Nuit de la thermographique a eu lieu dans le quartier de l'île de Thau dans le cadre des Espaces Info Energie. L'objectif était de sensibiliser les particuliers et bailleurs sociaux aux économies d'énergie en visualisant en temps réel les défauts d'isolation des habitations grâce à une caméra thermique.

BIO GNV

Pour favoriser l'émergence d'une station GNV/BioGNV sur son territoire et par là même accéder aux subventions exceptionnelles de l'appel à projet national pour l'achat de véhicules GNV (gaz naturel véhicule), l'agglopôle est partie prenante du projet collaboratif porté par SEVEN pour déployer 20 stations BioGNV en Occitanie. Le GNV, en termes de qualité de l'air, et plus particulièrement le BioGNV, en tant qu'énergie renouvelable, représentent une alternative au diesel et à l'essence économiquement pertinente pour engager durablement la transition énergétique du territoire.

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

Comme pour les éditions précédentes, le rapport 2018 témoigne des actions internes à l'agglo mises en place et des politiques engagées en faveur du développement durable sur le territoire. Au-delà de l'obligation réglementaire, ce document a vocation à porter à la connaissance et à valoriser l'ensemble des politiques, programmes et actions, entrepris par SAM dans le sens des 5 finalités du développement durable identifiées :

- ✔ la lutte contre le changement climatique
- ✔ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ✔ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ✔ l'épanouissement de tous les êtres humains
- ✔ la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

En 2018, on dénombre plus de 100 actions et politiques qui s'inscrivent dans une logique de développement durable : PDU 2020/2030, achèvement du déploiement des 20 bornes de recharge électriques, poursuite des aides à l'achat de vélos à assistance électriques pour 150 familles. D'autres actions et politiques œuvrant pour la transition énergétique du territoire sont également mises en œuvre dans le domaine de la maîtrise énergétique dans l'Habitat par exemple.

LA GESTION DES DÉCHETS

LE TRAITEMENT DES DECHETS

La Commission de Suivi du Site (ex CLIS) de l'Unité de Valorisation Énergétique de Sète s'est réunie le 1er juin 2018. Les émissions à la cheminée restent inférieures aux valeurs réglementaires. La CSS de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Villeveyrac s'est tenue le 20 décembre 2018.

Le réseau vapeur de l'UVE (unité de valorisation énergétique) vers l'usine Saipol est désormais en service et permet de valoriser une part substantielle de la vapeur produite par l'incinérateur. Dans le cadre de la démarche de prévention en partenariat avec l'ADEME, des efforts importants sont faits pour mieux maîtriser la production de déchets et développer les différents modes de valorisation, notamment au travers du compostage domestique.

En 2018, près de 450 composteurs de jardin ou de lombri-composteurs ont été fournis aux habitants du territoire qui, par décision des élus de l'agglopôle, en bénéficient désormais gratuitement.

LA COLLECTE

La démarche d'harmonisation et d'optimisation a été poursuivie en 2018 avec en particulier la mise en place, sur la partie Sud, d'un nouveau marché de collecte intégrant des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale et de qualité du service.
Sur le Nord, le schéma de collecte a été ajusté pour tenir compte des évolutions démographiques et gagner en efficacité. Le programme de suppression progressive de la collecte en sacs sur les centres anciens a connu une première réussite avec Bouzigues qui a ouvert la voie aux autres communes concernées.
Sur l'ensemble du territoire, 131 Points d'apport volontaire (P.A.V.) ont été implantés en 2018 (programme de rénovation et de densification du réseau de points tri).

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

La huitième édition de la campagne « Pas de vacances pour les déchets » a été menée en partenariat avec le concours de l'ADEME et Citéo. Elle a permis de sensibiliser les estivants à la prévention et au tri des déchets. Programmée sur 3 semaines dans les stations touristiques du territoire, l'opération a permis de toucher directement près de 2.400 personnes et s'est traduite par une hausse sensible des tonnages recyclés (+ 14%). En avril, une opération de promotion du compostage domestique a été organisée dans le cadre de la manifestation nationale « Tous au compost ! » avec de nombreuses animations proposées sur l'ensemble du territoire. En octobre, l'agglopôle s'est mobilisée à l'occasion de la journée nationale contre le gaspillage alimentaire au travers d'une semaine d'animations dans les écoles et auprès du grand public (1200 foyers et 450 élèves concernés).

Entre le 17 et 25 novembre et l'agglopôle a participé une nouvelle fois à la Semaine européenne de la réduction des déchets au travers de l'opération « Du compost et des fleurs ! » axée sur la valorisation des déchets organiques. Habitants et scolaires réunis, ce sont en tout près de 400 foyers qui ont ainsi été sensibilisés aux vertus du compostage.

98.110 tonnes
de déchets ménagers et assimilés.

15,2% d'ordures ménagères
valorisées grâce au recyclage.

EN QUELQUES CHIFFRES

- ✔ 98.111 tonnes de déchets ménagers et assimilés (hors installation de stockage de déchets inertes) pris en charge, soit 777 kg/an/hab. (hausse observée depuis 2014).
- ✔ Les performances de tri continuent d'afficher une évolution positive avec des ratios en légère augmentation pour l'ensemble des collectes sélectives soit 30,3 kg/an/hab. pour le verre, 43,9 kg/an/hab. pour les emballages et papiers.
- ✔ Le recyclage permet ainsi de valoriser près de 15,2 % du total des ordures ménagères.
- ✔ Les déchets, c'est aussi 89.000 bacs roulants, 1.100 points tri, 2.350 composteurs fournis et 59 agents de collecte (hors prestataires).

LES ASSEMBLÉES ET MOYENS GÉNÉRAUX

La mission principale du service Assemblées et Moyens Généraux est de préparer, organiser et assurer le fonctionnement des instances décisionnelles, d'assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés et autres usagers et de procéder à la gestion du courrier de l'agglopôle.

780 actes
ont été validés en 2018.

28 conseils et bureaux ont été organisés

ORGANISATION DES INSTANCES DELIBERANTES

Le Conseil communautaire, composé de 50 délégués, est l'assemblée délibérante de Sète agglopôle méditerranée. Au cours de l'exercice 2018, il s'est réuni 10 fois. 286 délibérations ont été approuvées durant ces séances. Le Bureau communautaire composé du Président, de 15 vice-présidents s'est réuni quant à lui, 18 fois et a pris 136 décisions.

Pour chacune de ces instances, il a été nécessaire de procéder à la validation juridique de chacun des actes et de leurs pièces annexes éventuelles, d'établir et de transmettre les ordres du jour, d'assurer l'organisation logistique des séances, de rédiger les comptes rendus et les procès-verbaux, de procéder aux formalités d'envoi au contrôle de légalité et de mettre en œuvre les opérations de publicité et d'affichage des actes administratifs post-séance (alimentation moteur de recherche documentaire, réalisation du recueil des actes administratifs, affichage des comptes rendus de séances).

Soit au total : 28 séances de Conseils et Bureaux, soit une moyenne de 2,5 séances par mois (sans compter le mois d'août), 28 comptes rendus, 28 procès-verbaux, pour 422 délibérations et décisions. Par ailleurs, 330 décisions du Président et 28 arrêtés du Président (hors arrêtés RH) ont été validés par le service Assemblées/Moyens généraux (soit 780 actes en 2018).

Répartition des actes administratifs par thématique
Exercice 2018

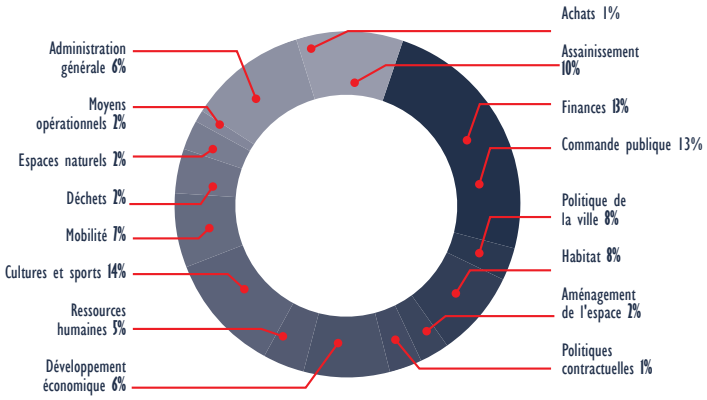

ACCUEIL PHYSIQUE, TELEPHONIQUE ET GESTION DU COURRIER

✔ 3.150 personnes accueillies en tant qu'usager à l'accueil de SAM

✔ 16.158 personnes orientées dans le cadre des réunions de travail, soit une augmentation de +34% par rapport à 2017, dans le cadre de 1.365 réunions programmées sur site (soit + 21% par rapport à 2017)

✔ 18.711 appels téléphoniques reçus et orientés par le standard, soit une augmentation de 20,4% par rapport à l'exercice 2017 (15.540), sans compter les appels internes.

✔ 7.323 courriers arrivés et scannés pour traitement par les services concernés soit + 8% par rapport à 2017

LES FAITS MARQUANTS

✔ Migration vers une nouvelle version du logiciel de gestion du courrier et organisation des formations pour l'ensemble des utilisateurs de Sète agglopôle méditerranée.

✔ Réflexion menée sur le déploiement de la signature électronique dans le cadre de la gestion des assemblées communautaires.

✔ Projet de réaménagement du poste d'accueil de SAM mené à son terme au 31 décembre 2018.

✔ Mise en place d'un affichage dynamique des réunions de travail organisées au sein de l'agglo

✔ Prise en charge par le service Assemblée/Moyens Généraux d'une mission nouvelle liée à la gestion des archives Intercommunales – Réflexion sur la structuration d'un service d'archives.

✔ Déploiement d'une base de données à usage interne et à destination des administrés concernant la communication des actes administratifs communicables de Sète agglopôle méditerranée.

LES ACHATS

Après deux années de structuration et de lancement des projets groupements, l'année 2018 a confirmé l'engouement de nos partenaires pour la mutualisation des achats. Le service a notifié 40 marchés depuis le lancement du projet groupements de commandes (23 en 2017).

Au-delà des gains pour les collectivités, en moyenne 25% sur le prix des fournitures et services, les partenaires économiques locaux ont également bénéficié de ce projet initié en 2016. En effet, 40 contrats ont été signés depuis 2016 répartis de la manière suivante :

- ✔ 12 marchés ont bénéficié à des fournisseurs situés dans le bassin de Thau
- ✔ 10, à des fournisseurs situés dans le département de l'Hérault (hors périmètre SAM)
- ✔ 9, à des fournisseurs situés dans la région (hors périmètre départemental)
- ✔ 9, à des fournisseurs nationaux

LA MODERNISATION DE L'ACHAT PUBLIC

Au-delà de la recherche de la performance économique à travers l'achat groupé, des actions en faveur du développement durable ont permis la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés entretien des locaux de l'agglopôle et sécurisation des manifestations et des bâtiments.

Des clauses environnementales sont prévues dans l'ensemble des marchés gérés par le service Achats. Cela impacte directement le fonctionnement de nos services. Par exemple, les agents qui travaillent dans les communes adhérentes au groupement de commande fournitures de bureaux utilisent 91% de produits « verts » (données fournisseurs).

Le service Achats a intégré la notion d'économie circulaire dans certains de ces marchés, notamment les fontaines à eau et les appareils sanitaires. Cela permet de redonner une « nouvelle vie » à du matériel en bon état de fonctionnement et de réaliser des économies de fonctionnement de 50% en moyenne.

MISE EN PLACE DE LA DEMATERIALISATION EN AVAL DE L'ACHAT

L'action du service des achats est motivée par la recherche du meilleur prix mais aussi par celle du meilleur service au profit des utilisateurs des marchés.

Les « cartes achats » ont été déployées dans plusieurs services. C'est un moyen de paiement à autorisation systématique destiné aux agents publics. Il leur permet, dans la limite des segments d'achats définis en amont, de satisfaire leurs besoins récurrents et de faibles enjeux. Cette carte peut être utilisée pour certains marchés globalisés (papier, consommables informatiques ou fournitures de bureau) ou pour des petits achats répondant à des besoins d'urgence ou de dépannage (bouteilles d'eau pour des réunions, petit outillage...).

La simplification des procédures d'approvisionnement à l'aide d'outils de dématérialisation, comme des sites de commande en ligne mis à disposition par les fournisseurs ou des cartes de paiement, constitue une source d'optimisation de l'ensemble de la chaîne. En 2018, 67% des commandes de fournitures sont dématérialisées au niveau du groupement de commande (données fournisseurs).

APPROVISIONNEMENT DES SERVICES SANS EMPREINTE CARBONE

Le service Achats est en charge de l'approvisionnement des services en fournitures courantes (papier, produits hygiènes…). Les agents concernés effectuent approximativement 1400 livraisons par an sur l'ensemble du territoire Sète agglopôle méditerranée (services de la Ville de Sète et services de l'agglopôle.

Depuis 2016, ces livraisons se font à l'aide d'un véhicule 100% électrique afin de limiter l'impact sur l'environnement. Au-delà des gains environnementaux, ce type de véhicule apporte un confort d'utilisation aux utilisateurs et permet de réduire son coût d'utilisation (carburant, entretien…).

40
marchés
réalisés en 2018

BATIMENTS, VOIRIES, INFRASTRUCTURES

Le service Bâtiments Infrastructures et Voiries, c'est la réalisation de grands projets, de la réhabilitation, et de la gestion technique sur l'ensemble de notre patrimoine, au tant sur la partie Bâtiments que sur les Infrastructures.

530 demandes
d'intervention relative à la gestion technique du patrimoine

19 M€ de budget

Avec un budget de 19 M€, les projets marquants de l'année 2018 sont :

✔ La réalisation du Conservatoire à rayonnement Intercommunal

✔ L'extension de la piscine Fonquerne : démarrage des travaux

✔ L'aménagement des Salins de Frontignan : démarrage des travaux

✔ Piscine Di Stephano : démarrage des études de diagnostic

✔ Jardin antique méditerranéen : reprise des cheminements pour l'accessibilité PMR

✔ Pôle déchets de Sète : démolition hangar suite à un sinistre

✔ Construction d'une médiathèque à Balaruc-les-Bains : démarrage des études

✔ Accessibilité des arrêts de bus

✔ PEM (Pôle d'échanges Multimodal) à Sète : démarrage des travaux

✔ TCSP RD2 voie verte : démarrage des études et de travaux préparatoires

✔ Ecosite à Mèze : études de réaménagement général

✔ Requalification des ZAE : fin des travaux des ZAE de Marseillan et de la Clau à Gigean.

De plus, ont été comptabilisés 4 M€ et 530 demandes d'interventions en ce qui concerne la gestion technique du patrimoine qui comprend les travaux d'entretiens courants, la maintenance des établissements ainsi que l'entretien des espaces verts. Les travaux sont principalement réalisés par les ateliers afin de répondre rapidement aux demandes.

Ci dessous : chantier du Conservatoire aménagement des Salins de frontignan.
Ci-contre, chantier de l'extension de la piscine Fonquerne, démarré en 2018.

04

LE CYCLE DE L'EAU

L'ASSAINISSEMENT

7 kms

de réseaux renouvelés en 2018 sur le territoire.

L'agglopôle compte 8 stations pour une capacité de traitement d'environ 200 000 équivalents habitants.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

- ✔ 614 km de réseau, dont 7 km renouvelés en 2018 (3,9 km en 2017)
- ✔ 5,3 M€ de travaux d'investissement
- ✔ 21 916 m³ non déversés dans la lagune en 2018 grâce au nouveau bassin de Marseillan
- ✔ 14 conventions de déversement signés par les établissements

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'agglopôle assure la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire. Le patrimoine est constitué de 614 km de réseaux de collecte et de transport des eaux usées, 8 stations (capacité de traitement de 258.800 équivalents habitants), 167 postes de refoulement et plus de 50.000 foyers abonnés au service Assainissement.

Le mode de gestion mis en place est pour partie la régie directe et pour partie des contrats de concession de service public. La régie publique SAM assure l'exploitation du traitement des eaux usées de 6 communes avec 5 stations d'épuration de Mèze-Loupian, Villeveyrac, Montbazin, Mireval et Vic-la-Gardiole pour 38.000 EH ainsi que la gestion de l'émissaire de rejet en Mer de la STEP des eaux blanches.

Les 4 contrats de concession permettent la délégation du service public à :
✔ Thau Maritima pour la collecte et le traitement des eaux usées des communes de Balaruc- le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Gigean, et Sète (2018 – 2038), ainsi que pour la réalisation des travaux concessifs de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux blanches.
✔ Suez pour la collecte et le traitement des eaux usées de la commune de Marseillan (2018-2023 : 5 ans)
✔ Suez pour la collecte des eaux usées des communes de Vic-la-Gardiole et de Mireval (2018-2023 : 5 ans)
✔ Suez pour la collecte des eaux usées des communes Mèze, Poussan, Bouzigues, Villeveyrac, Loupian, Montabzin (2015-2025 : 10 ans)

EAUX USEES / TRAVAUX REALISES

✔ Travaux concessifs de la STEP des eaux blanches

Le chantier de la nouvelle station d'épuration confié à Thau Maritima a commencé en septembre 2018 pour une mise en route débutant en 2021 pour une capacité de 165 000 Equivalent Habitant contre 135 000 aujourd'hui.

✔ Emissaire de rejet en Mer de la STEP (en régie): Plus de détail et des photos journalières du chantier sur : http://www.agglopole.fr/les-projets/assainissement/la-modernisation-de-la-station-de-puration-des-eaux-blanches/
✔ Emissaire : Les travaux de diagnostic et de réparation externe de l'émissaire en mer (rejet eaux traitées de la STEP de Sète) ont été réalisés pour un montant total 230 k€.
✔ Une étude de réutilisation des eaux usées traitées de la STEP de Marseillan (REUSE) pour l'irrigation du vignoble des Grands Domaines du Littoral est en cours. L'objectif est le maintien de ce vignoble qui fait face à la remontée d'eau salée et au déficit hydrique.

En matière d'iinfrastructures de collecte et transport des eaux usées, 5,3 M€ de travaux ont été réalisés par SAM en 2018 qui ont permis de :
✔ Créer 588 ml d'extension de réseau pour 26 branchements supplémentaires (600 ml en 2017)
✔ Renouveler 6985 ml de réseau EU dont 4718 ml par gainage (28 branchements) et 2267 ml en tranchée ouverte (220 branchements)

Sur 614 km de réseau au total, le taux de renouvellement annuel est de 1,1 % avec 7 km renouvelé en 2018 (3,9 km en 2017).

Des débitmètres ont été posés (19) pour mesurer les flux transférés (diagnostic permanent) par les postes de relevage dans le cadre de l'opération mesures environnementales 3. L'étude de schéma directeur et diagnostic réseau est lancée pour 2019.

Des études sont lancées pour la création de bassins de stockage-restitution des eaux usées par temps de pluie sur Loupian, Mèze et pour l'optimisation des anciens lagunages de Gigean.

Le bassin de Marseillan, mis en service en septembre 2017, sous le boulodrome du centre ville a permis de stocker de 2400 m³ à chaque épisode pluvieux ce qui représente en 2018, 21 916 m qui n'ont pas été déversés dans la lagune.

RENOUVELLEMENT		
BALARUC-LES-BAINS	Rue Mongolfier	(pour partie) 55 ml Grès DN200 - 4 branchements
FRONTIGNAN	Avenue du Muscat	90 ml Grès DN200 - 3 branchements
	Av. célestin Arnaud	37 ml Grès 200 - 5 branchements
	Rue Barralerie	80 ml Grès 300 - 5 branchements
	Rue de Capestang	62 ml PVCP200 - 15 branchements
	Rue Lucien Salette	165 ml PP200 - 32 branchements
LOUPIAN	Rue Barras	76 ml PVC200
MEZE	Rue du vieux Château	27 ml PVC160 + 65 ml PVC200 + 9 branchements
	Rue Etoile	30 ml PVC160 - 9 branchements
	Chemin de la Rouquette	13 ml PP200 + 2 branchements
	Rue des Adieux CGI	88 ml Grs DN200
MONTBAZIN	Rue du Couvent	3 ml - 25 branchements
MARSEILLAN	Avenue Chassefiere	39 ml PP200 + 2 branchements
POUSSAN	Boulevard République	18 ml PVC200 - 8 boîtes - 6 branchements
	Boulevard Riverain	33 ml PVC200 + 17 branchements (13 boîtes + 6 branchements)
	Rue de la Salle	15 ml PVC160 + 80 ml PVC200 + 3 branchements
	Rue Mouline	9 ml PVC200 EU
SETE	Rue Chavasse CGI	60 ml PP200 + 62 ml + PP300
	Rue Dr Roux CGI	65 ml PP200 + 70 ml PP300
	Rue Prévost d'Augier CGI	
	Rue Jules Vales	245 ml PR V 600 - 30 branchements
	Rue Lacan	40 ml Grès DN400 + 7 branchements
	ZAE Eaux Blanches	420 ml Grès DN400 + 7 banchements
VIC-LA-GARDIOLE	Chemin Bas St Georges CGI	220 ml PR V DN700 de stockage + 5 branchements + 7 regards

REHABILITATION GAINAGE		
FRONTIGNAN	Rond Point Gambetta	38 ml DN200
	Rue Jules Ferry	384 ml DN200
	Avnue Jean Moulin	28 branchements
	Rue des carrières	12 ml PVC160 réparation tranchée + 326 ml gainage
GIGEAN	Avenue de Poussan	396 ml DN200
	Rue de la République	414 ml DN200
MARSEILLAN	Avenue Pomerols	600 ml DN200-300
	Rue Vedel	Réparation 10 ml PVC250 + 210 ml gainage DN 200-400
SETE	Corniche de Neuburg	1100 ml DN200
	Verdun Blanc CGI	81 ml DN200 + 599 ml DN300 + 315 ml DN400
	Rue Chavasse CGI	125 ml DN200
VILLEVEYRAC	Route de Mèze	130 ml DN200
EXTENSION		
BALARUC-LES-BAINS	Avenue Hésperides	(pour moitié sur 2018) avec 320 ml Grès DN200 posé en 2018 sur 550 ml au total - 21 branchements sur 31 au total
FRONTIGNAN	ZAC Pielles	25 ml PVC200 - 2 branchements
MEZE	Sesquiers	190 ml PVC200 - 1 branchement
MARSEILLAN	fabricolis	53 ml PP DN200 - 2 branchements

LES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES OU ASSIMILES

Sur le territoire de SAM, les eaux usées autres que domestiques sont contrôlées par le service Assainissement. Ces effluents peuvent avoir un impact non négligeable sur les réseaux et les stations d'épuration, c'est pourquoi les établissements rejetant ce type d'eaux usées doivent être autorisés préalablement par l'agglo via la signature d'une convention de déversement, et la délivrance d'un arrêté d'autorisation de déversement pour les rejets dits « Industriels ». Ces contrôles permettent de vérifier la qualité des rejets (analyses), ainsi que le bon entretien des systèmes de prétraitement mis en place. En 2018, 14 établissements ont signé une convention de déversement (dont 3 industrielles et 11 assimilées domestiques), et 4 arrêtés de déversement ont été délivrés. En outre, 23 établissements ont été diagnostiqués. La mise en conformité et la rédaction des conventions de déversement pour ces établissements sont en cours.

DÉGRÈVEMENTS

Au cours de l'année 2018, 267 dégrèvements ont été accordés sur les factures d'eau représentant environ 146.358 m3 pour un montant total estimé de 77.355,52 € pour la part Collectivité.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En 2018, 876 permis ont été instruits dont 401 permis simples (hors industriels, professionnels, immeubles collectifs et aménagement). 254 permis sont redevables de la PFAC et en 2018, le montant de la Participation financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)) s'élève à 764.170 €.
2.337 enquêtes notaires dans le cadre de vente, ont été réalisées dont 55 par le SPANC et 1.270 sur Sète.
La participation financière à l'assainissement collectif (P.F.A.C.) a été instaurée par délibération le 27 juin 2012. Elle est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement visée à l'article L.1331-1du code de la santé publique.

En 2018, le montant des taxes liées au raccordement au réseau d'assainissement collectif (PFAC) s'élève à 614.029 € HT (501.041 € en 2017).

FINANCEMENT DU SERVICE EN 2018

✔ Montant des redevances perçues : 4.542.842 € (6.151.826 € en 2017)

✔ Montant des subventions perçues :
o Subventions travaux (investissement): 1.719.928 € (657.488 € en 2017)
o Primes épurations (fonctionnement): 1.049.385 € (1.182.022 € en 2017)

Montant au m³ HT hors redevance agence de l'eau

Communes		2e semestre 2017	1er semestre 2018
BALARUC-LE-VIEUX BALARUC-LES-BAINS FRONTIGNAN GIGEAN SÈTE	Abonnement annuel T1 (0 à 80 m³) T2 (81 à 120 m³) T3 (à partir de 121 m³)	1,72 €	35 € 1,6970 € 1,6970 € 1,6970 €
MARSEILLAN	Abonnement annuel T1 (0 à 80 m³) T2 (81 à 120 m³) T3 (à partir de 121 m³)	1,72 €	70 € 1,3534 € 1,5131 € 1,8471 €
MIREVAL VIC-LA-GARDIOLE	Abonnement annuel T1 (0 à 80 m³) T2 (81 à 120 m³) T3 (à partir de 121 m³)	1,72 €	70 € 1,3534 € 1,5131 € 1,8471 €
BOUZIGUES LOUPIAN MÈZE MONTBAZIN POUSSAN VILLEVEYRAC	Abonnement annuel T1 (0 à 80 m³) T2 (81 à 150 m³) T3 (à partir de 151 m³)	70,00 € 1,4479 € 1,6069 € 1,9437 €	70 € 1,4479 € 1,6069 € 1,9437 €

Tarifs 2018 fixés par le conseil communautaire (part collectivité et part délégataire) / VOIR TABLEAU.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public de l'assainissement non collectif (SPANC) concerne aujourd'hui 3.279 habitations répartis sur les 14 communes de Sète agglopôle méditerranée. 582 visites de contrôle initial ou périodique d'installations ont été réalisées au cours de l'année 2018. Les prestations réalisées ont été facturées aux usagers à hauteur de 59.977 €.

Grille de tarifs (T.T.C.) en vigueur pour l'année 2018 :
- contrôle de conception pour une nouvelle installation : 72,04 €
- contrôle de réalisation : 130,99 €
- contrôle de diagnostic initial : 191,44 €
- contrôle périodique de bon fonctionnement : 115,87 €

La société SUEZ (anciennement Lyonnaise des Eaux) effectue ces contrôles pour le compte de l'agglopôle dans le cadre d'un marché de prestation de services depuis le 1er janvier 2018, pour une durée maximale de 4 ans.

Sur un total de 3279 habitations en assainissement non collectif, on relève 1004 installations conformes (32% du parc), 2002 installations non conformes (64%) et 136 installations non conformes avec risques avérés (4%). Un tiers du parc est conforme à la règlementation en vigueur en accord avec les valeurs rencontrées au niveau national. Les non conformités les plus courantes relevés sont l'absence de regard de visite sur l'épandage. Les puisards après prétraitements représentent malgré tout 15% des ANC non conforme.

LES EAUX PLUVIALES

L'agglopôle exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), mission effectuée en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du bassin de Thau.

Les missions liées à la GEMAPI sont : l'entretien et l'aménagement des ruisseaux et rivières, mais également la défense contre les submersions marines, la protection et la restauration des zones humides, la protection des populations et des installations humaines, le stockage des eaux de crue et la gestion des exutoires pour éviter les pollutions...

La prise en charge de la compétence a été réalisé e par la prise de compétence concernant l'élaboration des schémas réglementaires de gestion des eaux pluviales ainsi que les ouvrages afférents.

Le montant total des dépenses réalisées en 2018 est de 1.065.000 €.

✓ COMMUNE DE MARSEILLAN : 375.000 €

- Etude APS zone d'expansion de l'Homme Mort
- Bassin de rétention Chemin de Fiend
- Rue du Pradet : création de regards de visite sur cadre
- Rue Chassefière

✓ COMMUNE DE FRONTIGNAN : 12.000 €

- Bassin de rétention Airolle / St Martin : étude AVP

✓ COMMUNE DE BALARUC LE VIEUX : 6.800 €

- Bassin de rétention Canal de l'Agau : etude AVP

✓ COMMUNE DE BALARUC LES BAINS : 68.000 €

- Etude transparence hydraulique quartier de la Rèche / Port Suttel

✓ COMMUNE DE POUSSAN : 103.000 €

- Chemin de la Mouline
- Rue de la Salle

✓ COMMUNE DE MÈZE : 150.000 €

- Avenue de la Pyramide: études
- Travaux Rue Alsace Lorraine
- Travaux Av. Général de Gaulle

✓ COMMUNE DE MONTBAZIN : 7.000 €

- Exutoire dans la Vène

✓ COMMUNE DE SÈTE : 286.000 €

- Corniche de Neuburg : études

✓ COMMUNE DE VILLEVEYRAC : 18.000 €

✓ COMMUNE DE BOUZIGUES : 20.000 €

Les dépenses réalisées en 2018 dans le cadre de la compétence eaux fluviales s'élèvent à

1,065 M€

L'assainissement non collectif (SPANC) concerne aujourd"hui 3 279 habitants répartis sur les 14 communes de l'agglopôle.

L'ENVIRONNEMENT

LES ESPACES NATURELS

METTRE EN VALEUR LES SITES, DÉCOUVRIR LA GARDIOLE

- **Un 3e sentier de randonnée pédestre** sur le massif, labellisé FFR randonnée : après les deux circuits au départ de l'abbaye Saint-Félix de Montceau de Gigean, un troisième sentier, « les Balcons de Thau », de 7,5 km a été créé en partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre au départ de la Cible à Frontignan. Une fiche promotionnelle du sentier a également été réalisée.
- **Un sentier botanique** au départ de l'abbaye Saint Félix de Montceau : un parcours familial de 400 mètres a été restauré par les agents de Sète agglopôle méditerranée. Il permet de découvrir les plantes, arbustes et arbres de la garrigue.
- **Deux applis mobile** pour guider les randonneurs : une appli mobile permet de découvrir le circuit de randonnée de 6 km « Autour de L'Abbaye » et une autre le sentier botanique de la Gardiole. Toutes deux sont disponibles sur izi.travel.

En 2018, 156 m³ de déchets ont été nettoyés sur la Gardiole.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET PRÉSERVATION DES BOIS ET MASSIFS

- **Entretien du massif de la Gardiole :** 5 agents assurent le débroussaillage, taillent, élaguent, nettoient les dépôts sauvages et restaurent le patrimoine vernaculaire sur les parcelles communales. Environ 156 m3 de déchets ont été nettoyés sur la Gardiole en 2018.
- **Plantation de nouveaux arbres** pour régénérer les boisements du Bois des Aresquiers à Vic-la-Gardiole. Abattage d'arbres menaçant de tomber au bois de Pech Méja à Balaruc-les-Bains.
- **Accueil du public :** création de 3 aires de stationnement aux entrées principales du massif. Avec l'appui de l'ONF, l'aménagement de 3 aires de stationnement déjà utilisées sont à l'étude à Gigean, Frontignan et Balaruc-le-Vieux.
- **Reconquête paysagère du Bois des Aresquiers :** dans le nouveau contexte de création dans le petit bois d'une future maison du littoral sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, les bâtiments de l'ancien camping désaffecté depuis le début des années 80 n'ont plus vocation à être conservés. Ils seront démolis tandis que la maison du gardien du site fera l'objet de travaux de rénovation énergétique. Les études de maîtrise d'œuvre sont achevées, les travaux débuteront à l'automne 2019.
- **26 panneaux** de propriétés communales forestières ont été installés sur l'ensemble du massif.
- **30 nichoirs** ont été posés afin de lutter contre la chenille Processionnaire du Pin en favorisant la nidification de ses prédateurs naturels (mésange charbonnière, mésange bleue et huppe fasciée). 4 enseignants et 120 élèves des écoles de Villeveyrac, Montbazin, Gigean et Poussan ont participé à ce projet pédagogique alliant connaissance (identification et cycle de vie du papillon et de ses chenilles urticantes), et pose des nichoirs. Une nichée de mésanges dévore jusqu'à 500 chenilles processionnaires par jour !
- **Mise en oeuvre d'un plan de gestion** du massif de la Moure : les jalons d'un futur plan de gestion des collines de la Moure ont été posés. Le périmètre d'étude couvrira Villeveyrac, Poussan, Montbazin, Loupian, Bouzigues. EDF Energies Nouvelles est partenaire de l'agglopôle dans ce projet et apporte une contribution financière à hauteur de 50.000 €. Une collaboration a également été mise en place avec les 2 intercommunalités voisines, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole, en vue d'élaborer des actions communes à l'échelle du massif de la Moure.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

- **Nettoyage des roubines** dans le marais de la Grande Palude à Vic-la-Gardiole
- **Création et restauration de martelières** aux salines de Villeneuve (Mireval) et aux près du Baugé (Marseillan)
- **Faucardage de la roselière** du marais du Boulas à Mireval
- **Aménagement d'un cheminement piéton** dans les salins de Villeroy avec la pose d'une passerelle piéton et d'un platelage bois
- **Plantation de tamaris et de lavandes de mer** pour végétaliser l'ancien parking de la Corniche de Sète
- **Pose de ganivelles** pour canaliser la fréquentation à la Conque de Mèze
- **Le programme européen Life + Envoll** pour préserver les laro-limicoles s'est achevé avec l'aménagement de plusieurs îlots de nidification. Celui de Villeroy est le 1er site de la région méditerranéenne pour la présence de la sterne caugek. Une exposition photos a été présentée à la médiathèque de Marseillan.
- **Mise en valeur écotouristique des salins de**

Frontignan : 2018 a vu le démarrage des travaux de réhabilitation des anciens bâtiments des salins de Frontignan. L'état de dégradation accélérée des parties amiantées et de certains bâtiments a généré des travaux supplémentaires et allongé les délais de réalisation. Parallèlement, les études de mise en valeur des 3 entrées du site des salins de Frontignan se sont achevées. Les travaux pourront démarrer en 2019. Le passé salinier ainsi préservé et mis en valeur servira de support à la définition d'une mise en scène du site qui reste à imaginer.

- **Partenariat pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral** renouvellé pour 6 ans : le Conservatoire du Littoral a de nouveau confié à Sète agglopôle méditerranée pour 6 ans, la gestion de 7 sites dont il est propriétaire : Etang de Thau (Prés du Baugé, Bellevue, Conque), Lido de Thau (salins de Villeroy et du Castellas), Etang des Mouettes, Salins de Frontignan, Bois des Aresquiers, Etang de Vic, Salines de Villeneuve (Boulas et Vagaran).

- **Suivis écologiques** pour évaluer et piloter la gestion des sites : chacun des espaces naturels gérés par Sète agglopôle méditerranée et ses co-gestionnaires possède un plan de gestion qui décrit les actions à entreprendre sur plusieurs années. Des suivis naturalistes faune et flore permettent d'évaluer la pertinence des mesures de gestion. Par exemple, sur le site des Près du Baugé à Marseillan, les suivis 2018 font état de résultats très satisfaisants : on y trouve 65 % des effectifs d'aigrettes garzettes (26 nids) et hérons garde-bœufs (280 nids) recensés dans l'Hérault et 34 nids du héron cendré. Le Bois des Aresquiers et la Corniche de Sète, font également état d'excellents résultats pour la flore patrimoniale. Ces suivis ont été réalisés par les botanistes et ornithologues du Conservatoire d'Espaces Naturels et des Ecologistes de l'Euzière.

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL

- **Lido de Sète à Marseillan :** déploiement de l'atténuateur de houle. Ces travaux ont débuté en mai 2018, pour être achevés en juin 2019. En effet, forte de l'efficacité de l'ouvrage atténuateur de houle pour fixer le trait de côte face à l'érosion du littoral, Sète agglopôle méditerranée a décidé de déployer 1,4 km supplémentaires. A terme, c'est 2,4 km de côte qui seront ainsi protégés de l'érosion marine dans le secteur de Villeroy, là où le recul initial de la route du lido n'a pas été suffisant pour permettre à lui seul de préserver le littoral sur le long terme.

- **Protection et mise en valeur du lido de Frontignan, Tranche 2** : l'année 2018 a vu l'aboutissement du long processus de constitution, de concertation et d'approbation des dossiers de demande d'autorisation de travaux au titre du code de l'environnement. Les travaux à proprement parler débuteront en 2019 après enquête publique.

LA CAPTURE ET LA FOURRIERE ANIMALES

Capture des animaux errants sur l'ensemble des communes de SAM (210.000 €) avec prestataire de service. La fourrière animale est assurée par la SPA de Maurin via une convention avec Montpellier Métropole.

SUIVI DES ANCIENNES DECHARGES COMMUNALES

Il s'agit d'assurer le suivi réglementaire de la **qualité des eaux** aux alentours des anciennes décharges réhabilitées de Villeroy (Sète) et prés St Martin (Frontignan).

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Depuis le 1er janvier 2018, SAM exerce une nouvelle compétence obligatoire : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations ou GEMAPI. Pour ce faire une taxe GEMAPI a été levée pour 3,5 M€. Elle permet désormais à la collectivité d'intervenir dans 4 domaines : l'entretien et la restauration des cours d'eau, l'aménagement de bassins de stockage des eaux de pluies, la protection du littoral et l'entretien et la restauration des zones humides.

2018 a vu la réalisation des premiers chantiers d'entretien des cours d'eau (enlèvement des embâcles, entretien des ripisylves…) dans les communes de Balaruc-le-Vieux, Poussan, Villeveyrac, Loupian, Mèze, Montbazin. Les principaux chantiers :

- Etude de la restauration morphologique du **cours d'eau de la Bourbou** à Loupian. Il consistera à améliorer la qualité de l'eau rejetée à la lagune de Thau et à limiter les inondations de la route départementale au moyen d'interventions douces sur le cours d'eau et ses berges (création de zones d'expansion des crues, création de ripisylves…).
- Poursuite de l'**aménagement des lidos de Sète et Frontignan** : 1.813.000 €.
- Création des **bassins de rétention** des eaux pluviales de Marseillan : 686.000 €.
- Restauration des **cordons dunaires** de Marseillan et Frontignan : 125.000 €.
- Travaux de **confortement du Môle St Louis** à Sète : 12.000 €.
- Travaux d'**entretien des ruisseaux et rivières** : 86.000 €.
- Travaux de d'aménagement et de préservation des **zones humides de Sète, Frontignan, Vic et Mireval :** 214.000 €

26 panneaux
de propriétés communales forestières installés dans la Gardiole

3,5 M€ pour l'entretien et la prévention des milieux aquatiques

LA BRIGADE DE POLICE TERRITORIALE

La brigade fonctionne 7 jours sur 7 (sauf jours fériés), elle est diurne et nocturne avec des horaires variables

Créée en 2010 sur le territoire de l'ex-CCNBT, la brigade territoriale a vu son périmètre d'intervention élargi depuis la fusion des deux agglos du bassin de Thau. Elle emploie 5 agents de terrain, qui veillent sur le territoire de Sète agglopôle méditerranée pour défendre le bien commun contre les comportements inciviques qui mettent l'environnement en danger et qui nuisent à la grande majorité des habitants. La brigade fonctionne 7 jours sur 7 (sauf les jours fériés), en diurne et nocturne avec des horaires variables.

Ces gardes-champêtres ont un champ de compétence judiciaire très étendu et sont habilités à rédiger un procès verbal qui peut donner lieu à des poursuites. Leur mission est de faire remonter l'information jusqu'aux élus lorsqu'ils constatent un réseau endommagé, un comportement qui pourrait aboutir à un incendie, une construction illicite…

LEURS MISSIONS

✔ **La police de l'eau :** l'étang est un milieu fragile. Chaque mois, les agents font des prélèvements dans les ruisseaux du bassin versant (analysés en laboratoire) et répondent présents quand ils sont saisis par une commune qui suspecte une pollution. Ils surveillent attentivement le réseau pluvial et le réseau assainissement pour détecter tout dysfonctionnement.

✔ **La police de l'urbanisme :** ils interviennent contre toute construction illicite en zone agricole ou littorale, et contre l'aménagement non autorisé de voiries. Ils sont également chargés de vérifier la conformité des assainissements non collectifs des habitats afin de protéger les milieux naturels d'une éventuelle pollution.

✔ **La surveillances des espaces naturels :** ils sont présents sur les sentiers de la Gardiole et sur tous les espaces naturels protégés du territoire, pour faire respecter le droit à la circulation motorisée et lutter contre les abus de certains usagers : moto-cross, circulation de véhicules sur des chemins protégés, dépôts sauvages, chasse et pêche illégales…

✔ **la police des bois et forêts, et la défense des forêts contre les incendies :** ils interviennent dans le cadre de la lutte contre les incendies pour vérifier que les habitants des zones proches des massifs forestiers appliquent l'obligation légale de débroussaillage.

✔ **La police de la chasse et de la pêche**

✔ **La compétence AGV :** ils assument une mission d'accompagnement et de protection en collaboration avec le service Habitat de l'agglopôle, et veillent aux conditions d'accueil et d'entretien des aires réservées aux gens du voyage

En 2018, la brigade est intervenue à la demande du procureur de la République, du Préfet, ainsi que des maires qui ont signé les arrêtés des agents pour effectuer de la police de l'urbanisme et de la police de l'environnement. La surveillance générale et la surveillance particulière pour lutter contre les vols dans les cultures arboricoles et ostréicoles ont été faites uniquement sur le territoire de l'ex-C.C.N.B.T. La Brigade a assisté le service Habitat de l'agglopôle et le gestionnaire l'Hacienda dans la mission des Aires d'accueil des gens du voyage.

FORMATIONS

✔ Les agents ont bénéficié de formations **:**

- 3 agents en formation Sauveteur secouriste du travail (3 jours)

- 1 agent en formation Sauveteur secouriste du travail (1 jour)

- 5 agents en formation VMap (1/2 journée)

- 1 agent en formation QVT (3 jours)

- 1 agent en formation planification organisation et contrôle de l'activité d'une équipe (3 jours)

- 1 agent en formation la capture, le sauvetage d'animaux domestiques sauvages et exotiques (3 jours)

- 1 agent en formation Animation et encadrement d'une équipe au quotidien (2 jours)

LES REALISATIONS

	Compte rendu transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis au Préfet	Procès- verbal d'infraction transmis aux maires, au Préfet et au procureur de la République
BALARUC-LES-BAINS	1			
BALARUC LE VIEUX	3	1		
BOUZIGUES	8	5	3	
FRONTIGNAN	4			
GIGEAN	14	3	2	
LOUPIAN	11	8	5	2
MARSEILLAN	8	4	2	2
MEZE	48		11	5
MIREVAL	5			2
MONTBAZIN	28	11	11	1
POUSSAN	23	13	12	3
SETE	2			
VIC LA GARDIOLE	14	1		1
VILLEVEYRAC	14	8	5	
TOTAL	**183**	**54**	**51**	**16**

LES INTERVENTIONS

- ✓ **Obligations légales de débroussaillement** : 308
- ✓ **Police de l'eau (prélèvements des eaux du bassion versant / pollutions)** : 43
- ✓ **Police de l'urbanisme** : 115
- ✓ **Dépôts sauvages** : 38
- ✓ **Gens du voyage** : 25
- ✓ **Assistance aux personnes et aux biens** : 43
- ✓ **Brûlage de déchets verts et feux** : 3
- ✓ **Fourrière automobile, identification ds véhicules auprès des services de police de l'etat avant le déplacage** : 130

LA SURVEILLANCE PARTICULIERE

- ✓ **Espaces naturels** : 104 services
- ✓ **Ruisseaux :** 24 services

LES CONTROLES

- ✓ **Gendarmerie nationale (gens du voyage + lutte contre la cabanisation)** : 22
- ✓ **DDTM 34 Service habitat urbanisme (lutte contre la cabanisation)** : 20
- ✓ **Office national de la Chasse et de la Faune sauvage** : 1
- ✓ **Office national des Forêts** : 2
- ✓ **DDPP 34 Service vétérinaire** : 1
- ✓ **ARS occitanie délégation départementale de l'Hérault Santé Environnement** : 1

INFOS PRATIQUES

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Site Président
4 avenue d'Aigues - 34110 Frontignan
04 67 46 47 48

Complexe Oïkos
CD5E - 34560 Villeveyrac
04 67 78 55 96

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT (P.13)
SAM - 4 avenue d'Aigues - 34110 Frontignan
04 67 46 47 97

LA COLLECTE ET DECHETS

Accueil du Service déchets
04 67 46 47 20 / dechets@agglopole.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les déchetteries:

Balaruc-le-Vieux (Route de la Rèche)
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Bouzigues (Chemin de la Catonnière)
Ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h. Les mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Frontignan (Chemin des Près St Martin)
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Marseillan (Route d'Agde)
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Mèze (35, route de Villeveyrac)
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Montbazin (Chemin du Pont de Vène)
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Sète (Z.I. des Eaux-Blanches)
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif - Suez
09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif
04 67 78 89 58 / spanc@agglopole.fr

LE TRANSPORT

Sète agglopôle mobilité
Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
04 67 53 01 01
Agence ouverte (horaires d'hiver) du lundi au vendredi de
7h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
En été : de 9h - 19h du lundi au dimanche.

LA SOLIDARITÉ

MLIJ - Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau
Passage Le Dauphin
4, quai de la résistance, à Sète
04 67 18 38 02
Impasse du Petit Versailles, à Frontignan
04 67 18 50 60

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal Archipel de Thau
Maison de la Mer - Quai Baptiste Guitard, à Mèze
04 67 43 93 08
www.thau-mediterranee.com

LA CULTURE

Réseau des médiathèques https://mediatheques.agglopole.fr

Médiathèque André Malraux
Boulevard Pierre Mendès-France, à Sète
04 67 51 51 07

Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Danielle Casanova BP 69, à Sète
04 67 46 05 06

Médiathèque Montaigne
1 Place du Contr'un, à Frontignan
04 99 57 85 00
Fermée du 24 au 31 décembre

Médiathèque La Fabrique
Place du 14 juillet, à Marseillan
04 67 01 73 14

Médiathèque de Balaruc-les-Bains
Résidence Sévigné Thermal
04 67 43 23 45

Médiathèque de Mèze
1, Place de l'ancien hospice
04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal

Rue Jean-Moulin, à Sète
04 99 04 76 31
Antenne de Frontignan - Avenue Frédéric-Mistral 04 67 18 54 27
Antenne de Mèze 04 67 43 80 75

Réseau Patrimoine
patrimoine.agglopole.fr

Jardin antique méditerranéen

Rue des Pioch, à Balaruc-les-Bains
04 67 46 47 92 / jam@agglopole.fr
Accès en bus : Ligne 10, arrêt "Port"
Fermé de début décembre à fin février.

Musée Villa Loupian

RD 15E4, à Loupian
04 67 18 68 18 / villaloupian@agglopole.fr
Fermé du 1er décembre au 31 janvier

Musée ethnographique de l'Étang de Thau

04 67 78 33 57/ musee.etang@agglopole.fr
Quai du port de pêche, à Bouzigues
Fermé du 1er décembre au 31 janvier

LE SPORT

Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau, à Sète
04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan
04 67 48 22 67

L'HABITAT

IN SITU (OPAH RU)

Permanences à la Maison de l'Habitat
à Sète - Cabinet In Situ
(Accès : 14 rue de la Peyrade)
04 67 74 16 19 / opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr

Accueil le lundi et mercredi matin de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (Infos logement)

La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org
04 67 555 555

Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.org

Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur rendez-vous au
04 67 13 80 94 / eie@gefosat.org

Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14, rue Louis Blanc, à Sète
04 67 74 35 05

LES FOURRIÈRES ANIMALE ET AUTOMOBILE

Fourrière animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 - Lieu-dit « Carré du Roi »,
à Villeneuve-lès-Maguelone 04 67 27 55 37
Tous les jours (sauf les jours fériés) de 14h à 17h30.

Fourrière automobile

Parc Aquatechnique - 1 rue d'Amsterdam, à Sète 04 67 48 45 11.
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour récuperer votre véhicule, en fonction de votre lieu de résidence, contactez le numéro suivant :

- Sète/Frontignan : Commissariat de Sète 04 67 46 80 22
- Balaruc-le-Vieux/Balaruc-les-Bains/Gigean : Gendarmerie de Balaruc-les-Bains 04 67 78 72 66
- Mireval/Vic-la-Gardiole : Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone 04 67 69 52 69
- Marseillan : Gendarmerie d'Agde 04 67 21 10 29
- Bouzigues : Police municipale 04 67 78 30 12
- Loupian : Mairie 04 67 43 82 07
- Mèze : Police municipale 04 67 43 51 11/ 06 82 65 09 92
- Montbazin : Police municipale 04 67 78 70 91
- Poussan : Police municipale 04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09
- Villeveyrac : Police municipale 04 67 78 06 34 / 06 75 08 24 91 / 06 76 44 89 31

Sète agglopôle méditerranée
4, avenue d'Aigues BP 600
34110 Frontignan Cedex

ACCUEIL STANDARD
Tél. 04 67 46 47 48
Fax 04 67 46 47 47

www.agglopole.fr

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU